

éduquer

tribune laïque n° 155 juin 2020

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl



DOSSIER

**Enjeux
environnementaux:
un modèle de société
à réinventer**

actualité

**Décolonisation: ouvrir
un débat national**

**Un déconfinement des
écoles à deux vitesses**

histoire

**Pour une lecture
critique de la
colonisation**

éducation

**Récit d'une expérience
collaborative en
période de crise
sanitaire**

sciences

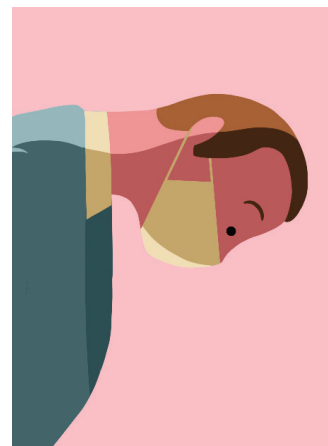
**La science est une
entreprise poétique**

Sommaire

Édito		
	Tout pour le SeGEC, rien pour les autres	p 3
Focus		
	Les coups de cœur de la Ligue	p 4
Coup de crayon sur l'actu		
	Profilage ethnique dans la police	p 6
Actualité		
	Décolonisation: ouvrir un débat national	p 7
	Un déconfinement des écoles à deux vitesses	p 10
Chronique de la Ligue		
	Le confinement	p 14
Dossier	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX: UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ À RÉINVENTER	
	Une crise comme opportunité	p 15
	D'une crise à l'autre, il n'y a qu'un pas	p 16
	Échec des politiques envisagées pour sortir de l'impasse	p 18
	Repenser notre modèle économique est devenu la première urgence environnementale	p 21
	De la crise sanitaire à la décroissance?	p 24
Histoire		
	Pour une lecture critique de la colonisation	p 28
Sciences		
	La science est une entreprise poétique	p 33
éducation		
	Récit d'une expérience collaborative en période de crise sanitaire	p 37
	Les débuts du déconfinement: un retour à l'école progressif et incomplet	p 41

Couverture

Pierre Lecrenier travaille à Bruxelles, au sein de l'Atelier Mille, où il réalise des bandes dessinées et illustrations. Il collabore régulièrement à la Revue Dessinée et à Topo Magazine. Son dernier album, «Le garçon au visage disparu», réalisé avec l'auteur québécois Larry Tremblay, sortira en automne 2020.
www.pierrelecrenier.be



éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Responsable de la revue
Juliette Bossé

Mise en page
Éric Vandenneede
assisté par Juliette Bossé

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Roland Perceval
Patrick Hullebroeck
Marie Versele
Juliette Bossé
Maud Baccichet
Abdel de Bruxelles
Pamela Cecchi
Pauline Laurent
Adrien Plomteux
Arnaud Collignon
Julien Vastenaekels
Talhoui Amina
Pierre Lecrenier
Pol Defosse
François Chamaraux

Tout pour le SeGEC, rien pour les autres

Dans une étude, le SeGEC (Secrétariat général de l'enseignement catholique) conclut que la crise du coronavirus entraîne un coût de 15 millions d'euros pour son réseau.

Décidément, l'enseignement catholique, au-delà de toute pudeur et de retenue, fera toujours feu de tout bois pour soutirer de l'argent de la Communauté à son profit, sans réel besoin. Comment expliquer qu'il soit demandeur de 15 millions d'euros via un subventionnement complémentaire par élève alors que les enseignements subventionnés et organisés officiels ne le sont pas? C'est un moyen manifestement détourné pour revenir à son cheval de bataille sur l'égalité de traitement qu'il avait déjà relancé il y a quelques mois avec sa campagne publicitaire de triste mémoire.

Il ne faudrait pas oublier que l'enseignement catholique est lui aussi subventionné et que pendant les 3 mois de confinement, les dépenses ont été plus que réduites.

Comment expliquer que les mesures sanitaires dont certains coûts sont déjà pris en charge par le Gouvernement mettraient à mal les finances de l'enseignement catholique?

Du papier, du gel, du marquage...
L'enseignement catholique est-il à ce point si pauvre qu'il ne peut pas faire face à cela?

Quand donc comprendra-t-on dans ce pays que la liberté cela se paie et qu'il est totalement anormal qu'un enseignement qui se déclare libre et qui s'affranchit de toute une série de charges imposées à l'officiel, demande à être traité financièrement, sur le dos de tout le monde, à son seul profit.

Alors que tout le monde sait, et le SeGEC ne s'en cache pas, qu'il a un solide financement privé... Qu'il le fasse intervenir s'il est vraiment en difficulté!

La seule solution que la Ligue prône depuis longtemps est le réseau unique, sans favoritisme de quelque nature qu'il soit.

Le jeu du SeGEC est clair: tout pour eux, rien pour les autres. Si vraiment, il n'a pas les moyens de maintenir un enseignement digne de ce nom, qu'on le reconnaisse et qu'on unifie les réseaux... Il serait scandaleux que profitant d'une crise dramatique qui touche tout le monde et qui endeuille le pays, le SeGEC utilise cette situation pour revenir avec des revendications totalement illégitimes et indécentes.

Étude 2019: Les flux migratoires en Belgique (XIX^e et XX^e siècles)

La Commission européenne vient de publier un sondage attestant que les migrations restent la première préoccupation des Européen-ne-s et des Belges.¹ L'information ne peut laisser indifférent-e; il faut se rappeler cependant que, depuis les origines les plus lointaines, l'Europe et la Belgique ont toujours été parcourues par des migrant-e-s à la recherche de nouveaux espaces, pour fuir un danger ou pour trouver de nouvelles ressources. Nous sommes toutes et tous aujourd'hui, les descendant-e-s de ces migrant-e-s et les produits de ces métissages.

À travers cette étude, nous faisons le constat que les gouvernements belges de l'après-guerre ne semblent pas avoir imaginé les conséquences multiples, sociologiques, psychologiques et autres qu'impliquait l'arrivée sur le territoire de dizaines de milliers de personnes ayant des traditions de vie très différentes, pratiquant des langues dialectales appartenant à d'autres familles linguistiques ou encore ayant une religion, l'islam, quasi absente en Belgique, en tout cas totalement méconnue par la population autochtone.²

Les gouvernements belges n'ont pas non plus prévu des structures d'accueil et sans doute en premier lieu, des structures scolaires adéquates et adaptées, un axe essentiel pour faciliter la

socialisation et l'intégration des deuxièmes et troisièmes générations³. Ainsi, d'échec en échec, nombre de ces élèves ont été dirigés vers l'enseignement professionnel et des écoles sont devenues des «écoles ghettos». En d'autres mots, il y eut un énorme déficit dans les mesures d'accueil aussi bien envers les migrant-e-s que les populations autochtones qui ont été mises devant le fait et qui furent (sont encore) confrontées, sans préparation elles aussi, à un voisinage fait d'incompréhensions, d'inquiétudes et de rejets.

Aujourd'hui, prôner des politiques nationalistes et identitaires, c'est ignorer l'histoire. Depuis quelques années l'Europe et la Belgique font face effectivement à des flux migratoires

spontanés et importants auxquels les autorités répondent par le repli identitaire, les contrôles vexatoires, le rapatriement, voire la création de centres fermés.

Le/La migrant-e n'est pas une calamité. Il/Elle n'est pas uniquement une force de travail. Il/Elle est aussi *«une force d'évolution culturelle qui fait avancer les sociétés qui l'accueillent et ceci dans tous les domaines des sciences, des arts, des sports et des cultures quotidiennes»*.

Une étude de Pol Defosse, historien, disponible sur le site de La Ligue: <https://ligue-enseignement.be>

1. *Le Soir* du 8 août 2019, p. 2.: 28% sont préoccupés par les migrations avant les pensions 22%, la dette publique 22%, le climat et l'environnement 20%. Le terrorisme ne vient qu'en dernière position avec 4%.
2. De COOREBYTER, n° 1187-1188, p. 16-32
3. On aurait peut-être pu éviter beaucoup de polémiques (Cf. P. BLAISE - V. de COOREBYTER, *L'Islam et l'école. Anatomie d'une polémique*, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1270-01271, 01990, 87 p.).

L'universalisme et l'éducation

Est universaliste la personne qui adhère à l'idée que le genre humain est unique et que, partant, tous les êtres humains ont droit à un égal traitement.

Est universaliste la personne qui est scandalisée quand une autre personne ou un groupe humain est maltraité par d'autres, qui leur dénie l'égalité de dignité à laquelle chacun-e a droit, en vertu de sa qualité d'être humain, en invoquant des caractères secondaires comme le sexe, l'orientation sexuelle, la religion ou l'origine.

Est différentialiste, la personne qui rejette l'idée de l'unité du genre humain et qui réclame pour chaque personne ou groupe un traitement différent, accordé à ces différences.

Est différentialiste, la personne qui considère qu'il n'y a pas de commune mesure entre les êtres humains ou les groupes humains et qui, ce faisant, réclame pour chacun, l'application de normes distinctes qui leur soient propres (des règles différentes pour les aristocrates, le commun ou les esclaves; des règles différentes pour les croyant-e-s de telle religion et les autres croyant-e-s ou incroyant-e-s; des règles différentes pour les différents peuples, etc., en vertu de caractéristiques qui les abstraient du reste de l'humanité).

N'est pas universaliste, la personne qui arbore le principe de l'unité et de l'égalité du genre humain, pour cacher le fait de l'inégalité ou qui se paye de mots et réduit les droits humains à une réalité purement nominale, l'énoncé formel de ces droits se substituant à l'exercice réel de ceux-ci.

Pour cette raison, les tenants du différentialisme ont raison de critiquer l'usage qui est fait des principes universalistes, d'un point de vue idéologique par exemple, quand ils servent à masquer ou à légitimer des agissements racistes, coloniaux ou impérialistes, mais ils ont tort d'y voir ou d'en faire un argument contre l'universalisme lui-même.

L'universalisme a pour lui, - mais c'est aussi sa difficulté -, d'obliger chacun-e à sortir de lui/elle-même pour apprendre à connaître les autres et à ouvrir les yeux sur les mauvais traitements que d'autres subissent.

Alors que le différentialisme peut se suffire de l'ignorance des autres, l'universalisme nécessite d'étendre sa (re)connaissance des autres à toute l'humanité. Cet apprentissage des autres est un enjeu éducatif que l'actuel débat sur l'introduction dans les cours d'histoire d'un chapitre sur la colonisation belge en Afrique ne dément pas, bien au contraire. Car il n'est pas d'universalisme sans éducation.

Patrick Hullebroeck, directeur

Le saviez-vous?

L'effet Dunning-Kruger

«L'ignorance engendre plus fréquemment la confiance en soi que ne le fait la connaissance», Charles Darwin, 19^e siècle.

Aussi appelé «effet de surconfiance», l'effet Dunning-Kruger (des noms des deux psychologues David Dunning et Justin Kruger) est un biais cognitif, intellectuel, selon lequel les personnes les moins qualifiées dans un domaine ont tendance à surestimer leurs compétences. Selon Dunning et Kruger et leurs expériences menées en 1999, cet effet est dû au fait que certaines personnes non qualifiées rencontreraient des difficultés cognitives qui les empêcheraient de reconnaître objectivement leurs incompétences dans un domaine et auraient tendance à refuser les compétences de ceux qui les détiennent réellement. Il ne s'agit pas de vantardise de la part de ces personnes mais bien d'une mauvaise estimation de leurs capacités.

À l'inverse, les personnes les plus qualifiées pourraient avoir tendance à sous-estimer leur niveau de compétence. En effet, selon Dunning et Kruger, les plus doué-e-s d'entre nous seraient en proie à de nombreuses interrogations et douteraient plus facilement de leurs compétences. De la même manière, les personnes compétentes auront tendance à penser que les tâches faciles pour elles le sont également pour les autres.

Au final, l'effet Dunning-Kruger démontre qu'un trop plein de confiance serait, dans certaines circonstances, contreproductif. On peut également constater que ce sont bien souvent les personnes les plus narcissiques qui occupent des positions hiérarchiques élevées.

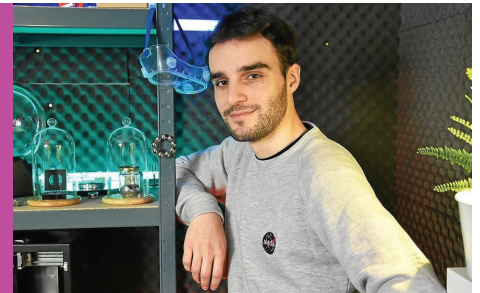


Internet

Dr Nozman

Dr Nozman est une chaîne YouTube française connue pour ses vlogs de vulgarisation scientifique et de découvertes d'objets étonnants, créée en mai 2011. Extrêmement populaire auprès des jeunes, la chaîne propose de nombreuses vidéos telles que: «Vrai ou faux», «Ouverture de Géodes», «Objets insolites», «Observations au microscope»...

Plus d'infos: www.youtube.com/user/DrNozman



Application

Duolingo

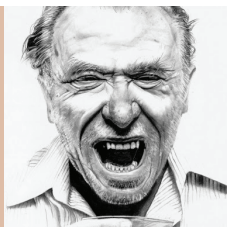
Duolingo est un site web et une application pour mobiles et tablettes, totalement gratuits, destinés à l'apprentissage des langues. Vous pourrez y apprendre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien ou encore le portugais.

Plus d'infos: <https://fr.duolingo.com>



Citation

«Le problème avec le monde, c'est que les gens intelligents sont pleins de doutes tandis que les plus stupides sont pleins de confiance.» Charles Bukowski



Chiffres

Le train émet entre 20 et 50 fois moins de CO2e (le CO2e est l'unité qui prend en compte aussi bien le méthane que les autres gaz à effet de serre) que l'avion.



Littérature

Le Christ Obèse de Larry Tremblay

Edgard Trudel, 37 ans, est un homme introverti, passablement misanthrope. Ayant toujours vécu dans l'ombre d'une mère autoritaire et peu aimante. Edgard est un homme malheureux. Un jour, sa vie bascule: il assiste au viol d'une jeune femme par une meute de barbares. Laissée pour morte par ses tortionnaires, Edgard décide de la ramener chez lui et de la sauver. Mais qui est cette femme qu'il a épargnée de la mort? Edgard n'en sait strictement rien! Thriller psycho-religieux foncièrement pessimiste se jouant de la figure du Sauveur, de la foi et de la résurrection, «Le Christ obèse» est un huis clos étouffant où le/la lecteur-trice suit la descente aux enfers de son narrateur, Edgard.

LE CHRI ST O BÈSE

Larry Tremblay

ONLIT — cont. 16 ans

Série

Defending Jacob

«Defending Jacob» raconte l'histoire d'un jeune ado, Jacob, 14 ans, accusé d'avoir poignardé à mort un camarade de classe à Newton, petite ville du Massachusetts. Tous les indices l'accablent. Son père, Andrew Barber, procureur de la ville, est pourtant convaincu de l'innocence de son fils. Il va se battre bec et ongles pour le sauver d'une lourde peine de prison. Reste une question en suspens: Jacob est-il coupable? Tirée d'une nouvelle du même nom de William Landay, la série offre un regard vif et interpellant sur la machine judiciaire américaine.

Même si le scénario de «Defending Jacob» reste classique (le meurtre, le doute, le procès, la peine), la série propose un drame familial captivant qui nous tient en haleine de bout en bout.

«Defending Jacob» est à voir sur Apple TV.

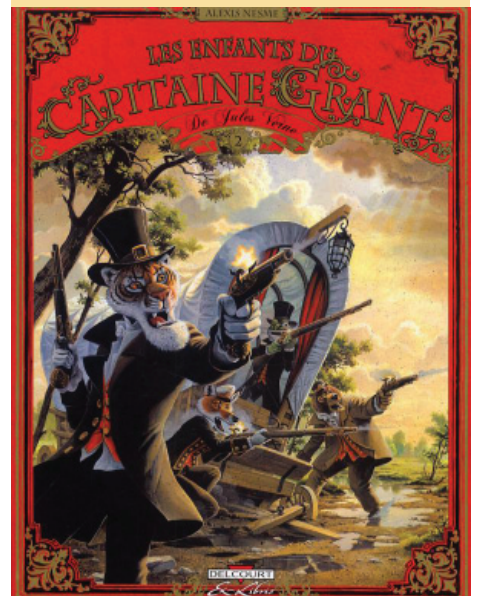


BD

Les enfants du capitaine Grant de Jules Verne et Alexis Nesme

«Lors d'une excursion en mer, Lord et Lady Glenarvan trouvent dans le corps d'un requin une bouteille renfermant un message de détresse, envoyé par le Capitaine Grant avant son naufrage. Ils décident de partir à la recherche des survivants, accompagnés par les enfants du capitaine disparu et un savant distrait. C'est le début d'un périple mouvementé aux confins du monde.»

S'attaquer au génie de Jules Verne n'est pas chose aisée. Pourtant, cette adaptation est particulièrement réussie grâce au talent de l'illustrateur Alexis Nesme (qui a également adapté le texte pour l'occasion). Parsemé de cases détaillées, de phylactères délicatement ornés et de couleurs flamboyantes, «Les enfants du capitaine Grant» est un ouvrage à mettre entre les mains des enfants comme des adultes fans d'univers fantastiques. Prêts pour un voyage fabuleux dans des terres inconnues entre Amérique et Australie? Suivez le guide et tournez les pages!



Internet

C'est une autre histoire

«C'est une autre histoire» est une chaîne YouTube qui initie les internautes aux mythes et concepts historiques en passant par l'iconographie et l'histoire de l'art. Menée de main de maître par sa présentatrice et auteure, Manon Bril, docteure en histoire contemporaine, la chaîne propose des capsules vidéo remplies d'humour, au ton débridé, mais toujours pertinentes. Près de 100 épisodes aux formats divers (visites de villes, mises en scènes, dessins animés...) et aux contenus vastes vous y attendent.

Plus d'infos: www.youtube.com/channel/UCKjDY4joMPcoRMmd-G1yz1Q





La moitié des policiers interrogés par Amnesty reconnaissent qu'il y a un problème de profilage ethnique dans la police.

Décolonisation: ouvrir un débat national

Nous avons rencontré Gia Abrassart, journaliste décoloniale, antiraciste et féministe. Elle est l'une des porte-paroles francophones de Belgian Network For Black Lives, collectif qui a participé à l'organisation de la manifestation contre le racisme du 7 juin 2020, à Bruxelles.

Éduquer: Le rassemblement du dimanche 7 juin 2020, devant le Palais de Justice bruxellois, a réuni des milliers de personnes. Quels en étaient les mots d'ordre et les objectifs?

Gia Abrassart: Au départ, la mobilisation a été lancée par l'asbl Change¹ suite au meurtre raciste de George Floyd aux États-Unis. Le collectif Belgian Network For Black Lives, qui regroupe une vingtaine d'associations néerlandophones et francophones, est venu apporter son soutien à l'évènement car, évidemment, les brutalités policières à l'égard des personnes racisées², le racisme systémique ou la négrophobie existent aussi chez nous, en Belgique. C'est cela qui a motivé la jeune génération à venir en force, avec sa «digne rage», de manière pacifique. Ces 10 000 personnes souhaitaient témoigner de leur solidarité, mais surtout, elles étaient là pour faire un lien avec la réalité belge.

Cette convergence des luttes et des revendications est historique. Cela fait maintenant une quinzaine d'années que des associations travaillent sur ces questions mais depuis ce dimanche, il y a une prise de conscience plus large, surtout autour des violences policières envers les Noir·e·s ou les personnes issues de l'immigration maghrébine. Ce n'est pas rien de réunir en plein confinement/déconfinement, autant de personnes qui acceptent de prendre le risque de se rencontrer, dont beaucoup de familles avec enfants; et qui, pour la première fois, viennent dire que ce n'est plus possible. Selon moi, on aurait facilement pu arriver à 30 000 personnes dans un contexte hors pandémie.

Éduquer: Quand on est un jeune noir ou arabe, comment se caractérise le racisme? Il y a quelques temps, sur le site de Franceinfo, un article expliquait que dans les familles issues de l'immigration, la peur de l'appareil policier se transmettait de génération en génération. Les parents mettent en garde leurs enfants en leur disant d'avoir toujours leur carte d'identité sur eux, et face aux agents, de ne pas faire de gestes brusques, de faire attention à leur façon de parler, de regarder...

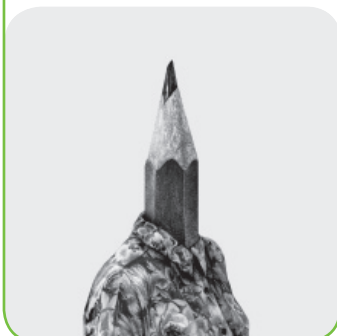
G.A: Oui, par exemple, mes neveux adolescents métis se font systématiquement arrêter pour des contrôles d'identité. Ces contrôles au faciès sont des pratiques qui relèvent d'un racisme latent en Belgique. Bien sûr, cela pousse ces jeunes à croire que le système policier n'est pas là pour les protéger mais au contraire pour les stigmatiser. Cela les renvoie à leur altérité alors qu'ils sont belges à part entière.

Le racisme est partout. Depuis notre naissance, nous, les personnes racisées, sommes considérées comme des citoyens ou citoyennes de seconde zone. Par exemple, lorsque les médias évoquent des jeunes noirs ou arabes, c'est forcément pour les qualifier de «délinquants» ou de «casseurs», ce qui anime et encourage les discriminations raciales. Je peux aussi évoquer ce qu'on appelle «le plafond de verre racial», cette discrimination à l'emploi et au logement à l'égard des personnes racisées. S'il n'y a pas une décolonisation des imaginaires, les réflexes autour des stéréotypes racistes et sur les Noir·e·s persisteront.



Coup de crayon sur l'actu

Anne-Gaëlle Amiot a étudié aux Arts Décoratifs de Paris où elle a appris la sérigraphie et la gravure. Elle collabore régulièrement pour la presse (Le Monde, L'Obs, Society, XXI, etc.) et l'édition, et travaille le dessin dans un style réaliste.
www.annegaelleamiot.com





À gauche, Gia Abrassart. ©Teddy Mazina.

Éduquer: On sait, par exemple, que les programmes scolaires n'abordent pas nécessairement la colonisation belge³; on sait aussi que les enfants racisé·e·s vont davantage dans les filières qualifiantes, moins valorisées socialement... Est-ce qu'on peut dire que l'institution scolaire reproduit les discriminations racistes?

G.A.: En effet, les jeunes racisés sont davantage envoyés vers des catégories techniques ou professionnelles, cela parce qu'on part du présupposé que ces personnes, de toutes façons, ne sont pas assez qualifiées. En plus, on a besoin d'une main-d'œuvre servile, en lien avec le système capitaliste, ce qui fait que quelque part, il faut conserver cette forme de travail bon marché. Par ailleurs, le rapport de la Fondation Roi Baudoin ou celui de Khadija Senhadji de Actiris, mettent en exergue le fait que les afro-descendant·e·s, les Congolais·e·s en tous cas, sont quatre fois mieux éduqué·e·s que la population belge blanche, mais ne sont pas valorisé·e·s dans l'inclusion professionnelle.

Éduquer: On croit souvent que l'enseignant·e est neutre et par essence, égalitaire. Pourtant, de nombreuses études mettent à jour le fait que les profs reproduisent inconsciemment les stéréotypes racistes ou sexistes. Sans doute faudrait-il alors mieux les former, afin qu'ils engagent un travail individuel de déconstruction de ces stéréotypes...

G.A.: Absolument, car personne n'est neutre, pas même les historien·ne·s qui travaillent sur la question léopoldienne ou sur le passé colonial de la Belgique. Ils peuvent en effet avoir des points de vue complètement divergents puisque la science n'est pas neutre. C'est pour cela qu'il faut former les gens. J'ai étudié le journalisme en 2004 et dans le cours sur l'histoire de la Belgique, il n'y avait qu'une demi-page sur le Congo. C'est donc ainsi qu'on éduque les futur·e·s journalistes, ceux et celles qui devront prendre la parole sur des questions internationales, alors que l'on sait que le Congo est intrinsèquement lié à la Belgique jusqu'en 1960...

Éduquer: La sociologue Amandine Lauro expliquait récemment dans un article⁴ que l'histoire de la colonisation au Congo, c'était l'histoire de la société belge, l'histoire de toutes et tous, rejetant l'argument selon lequel une histoire plus «diversifiée» se justifierait en raison de la diversité du public scolaire...

G.A.: Oui, elle a raison. Il en va d'une thérapie collective. C'est presque une mémoire transgénérationnelle qui doit être épurée, réhumanisée. Il faut accepter les erreurs du passé, la Belgique doit assumer son passé colonial. La transmission pédagogique de ce qu'était la colonisation au Congo et ses impacts doit se faire dès l'enfance, pour renverser les stéréotypes et har-

moniser les récits. Plus on attendra, plus ce sera violent. La ministre de l'Enseignement, Caroline Désir a bien compris les messages⁵ de Cécile Djunga⁶, qui lui avait adressé une lettre ouverte pour rendre obligatoires les cours sur l'histoire du Congo et de la colonisation dans tous les réseaux et toutes les filières. Mais ça fait plus de dix ans que des associations belgo-congolaises et afro-belges demandent inlassablement des valises pédagogiques pour le corps enseignant et des formations spécifiques pour inclure ce pan du passé colonial...

Éduquer: Vous faites aussi partie de *Café Congo*, cette plateforme qui invite à poser une réflexion sur les relations belgo-congolaises actuelles. *Café Congo* s'est positionné dernièrement face au traitement médiatique par la RTBF de la mort de George Floyd. Qu'est-ce qui posait problème?

G.A.: Diffuser la vidéo de la mort de George Floyd pendant plusieurs minutes à la télévision sans prévenir qu'il y a des images qui peuvent être très choquantes, à caractère raciste, sans contextualisation et sans nommer la personne qui a été assassinée, c'est odieux et d'une violence... Il fallait absolument remettre cette séquence dans son contexte. Mais cela rejoint un racisme systémique. Quand on observe le plafond de verre racial dans les conseils d'administration de la RTBF, on comprend que le système a failli. J'ai étudié le journalisme donc je sais très bien que là-bas l'inclusion n'existe pas, il y a juste quelques personnes racisées qui servent d'«alibis».

Pour en revenir à la manifestation du 7 juin, c'était une injure, ce qu'on a vu à la télévision, le fait que l'accent soit mis sur les détériorations, alors que les auteurs de troubles ne sont arrivés que 2 heures après le rassemblement. Ces dégradations, que personne ne cautionne, sont le résultat d'une violence urbaine, peut-être de la jeune génération, de quelques dizaines de gens, mais ce n'est rien par rapport à la violence du déni qui a été fait jusqu'à aujourd'hui à l'égard de la population congolaise. Il ne faut pas oublier que la Belgique ne serait pas, architecturalement et économiquement aussi riche, s'il n'y avait pas eu le Congo. Il faut bien que les gens le sachent. Dans le livre «Une histoire financière et économique: Congo 1885-1960», il y a l'index de toutes les entreprises et familles qui se sont enrichies sur le dos des Congolais-e-s, avec le travail forcé des populations locales. Aujourd'hui, certains po-



Manifestation du 7 juin 2020. ©Teddy Mazina.

litiques sont d'ailleurs très frileux sur ces questions parce qu'ils sont, eux-mêmes, issus de ces familles.

Éduquer: En ce moment, on parle beaucoup du déboulonnage des statues de Léopold II... L'UMons a d'ailleurs retiré, il y a peu, suite à la pétition de l'étudiante afro-descendante Marie-Fidèle Dusingize, un buste qui était dans l'enceinte de l'université...

G.A.: Oui, les statues de Léopold II sont la première métaphore pour avoir un espace public plus neutre. Mais après, ce qui est important, c'est la réparation mémorielle par rapports aux morts coloniaux, par rapport au travail forcé des populations locales. Se pose aussi la question de la réparation matérielle avec la restitution des artefacts. En effet, le musée de Tervuren savait que les œuvres avaient été volées de manière violente.

La Belgique doit assumer son passé colonial, quitte à présenter des excuses. C'est une revendication, saine, humaniste, pour rééquilibrer l'histoire. Il faut une commission mixte pour réfléchir à tout cela, mais qui ait une force de frappe aussi puissante qu'un ministère. Il faut que la monarchie, les institutions, le gouvernement, prennent leur responsabilité. Aujourd'hui, tout le monde doit passer à la caisse, on ne peut nier un tel passé, qui plus est, avec cette prise de conscience internationale. La mort de George Floyd, la manifestation du 7 juin, qui a réuni 10 000 personnes en moins de 72h, les 60 ans de l'indépendance à venir, tous ces éléments sont en notre faveur pour amorcer un débat national. Il n'y a plus de négociation possible. Nous avons accepté ces violences pendant trop longtemps.

1. Association qui se veut être un mouvement d'afropéens (Afro-Européens) en quête de valorisation et de promotion de la culture africaine.
2. Une personne racisée est une personne vue comme appartenant à une prétendue race et qui souffre, de ce fait, de racisme (femmesdedroit.be).
3. Manger végétal ou colonial? Numéro 133.
4. Idem.
5. La ministre l'assure, dans le nouveau parcours d'apprentissage des élèves, l'histoire du Congo, de son indépendance et de sa colonisation seront abordées et systématiques. *Le Soir* 09/06/2020.
6. Ancienne présentatrice de la RTBF.

Déconfinement des écoles: inégalités exacerbées

La réouverture officielle, mais non obligatoire, des écoles maternelles et primaires n'a pas permis à tous les enfants de retrouver le chemin de l'école. Une rentrée à deux vitesses qui divise et creuse encore davantage les inégalités dans les familles.

Vers le milieu du mois de mai, la question de la réouverture des écoles maternelles et primaires est envisagée. 269 pédiatres, rapidement rejoint·e·s par de nombreux généralistes, signent une carte blanche. Ils/Elles demandent de ne plus exclure les enfants de la collectivité et rappellent aux autorités l'importance du rôle social de l'école.

Le 22 mai, les acteur·trice·s de l'enseignement néerlandophone et le ministre flamand compétent Ben Weyts annoncent une ouverture pour le 2 juin, sans concertation avec les autres entités au sein du Conseil National de Sécurité. Côté francophone, si on est réticent sur la manière de procéder, sur le fond, les ministres compétent·e·s en Fédération Wallonie-Bruxelles ont le même objectif: faire en sorte que tous les enfants de primaire et de maternelle retrouvent le chemin de l'école dans le courant du mois de juin. Le 27 mai, la décision du Comité de Concertation (CODECO) tombe: les maternelles reprendront à partir du 2 juin et les primaires de l'enseignement ordinaire et spécialisé, à partir du 8 juin. Ce retour à l'école ne sera pas obligatoire.

Toutefois, les fédérations des pouvoirs organisateurs et les syndicats d'enseignant·e·s sont plutôt mécontents. En effet, après avoir consacré du temps et de l'énergie pour répondre aux mesures sanitaires préconisées par le CNS, on demande à présent aux écoles de défaire les dispositifs mis en place. La CGSP Enseignement dépose alors un préavis de grève et demande un report de la rentrée.

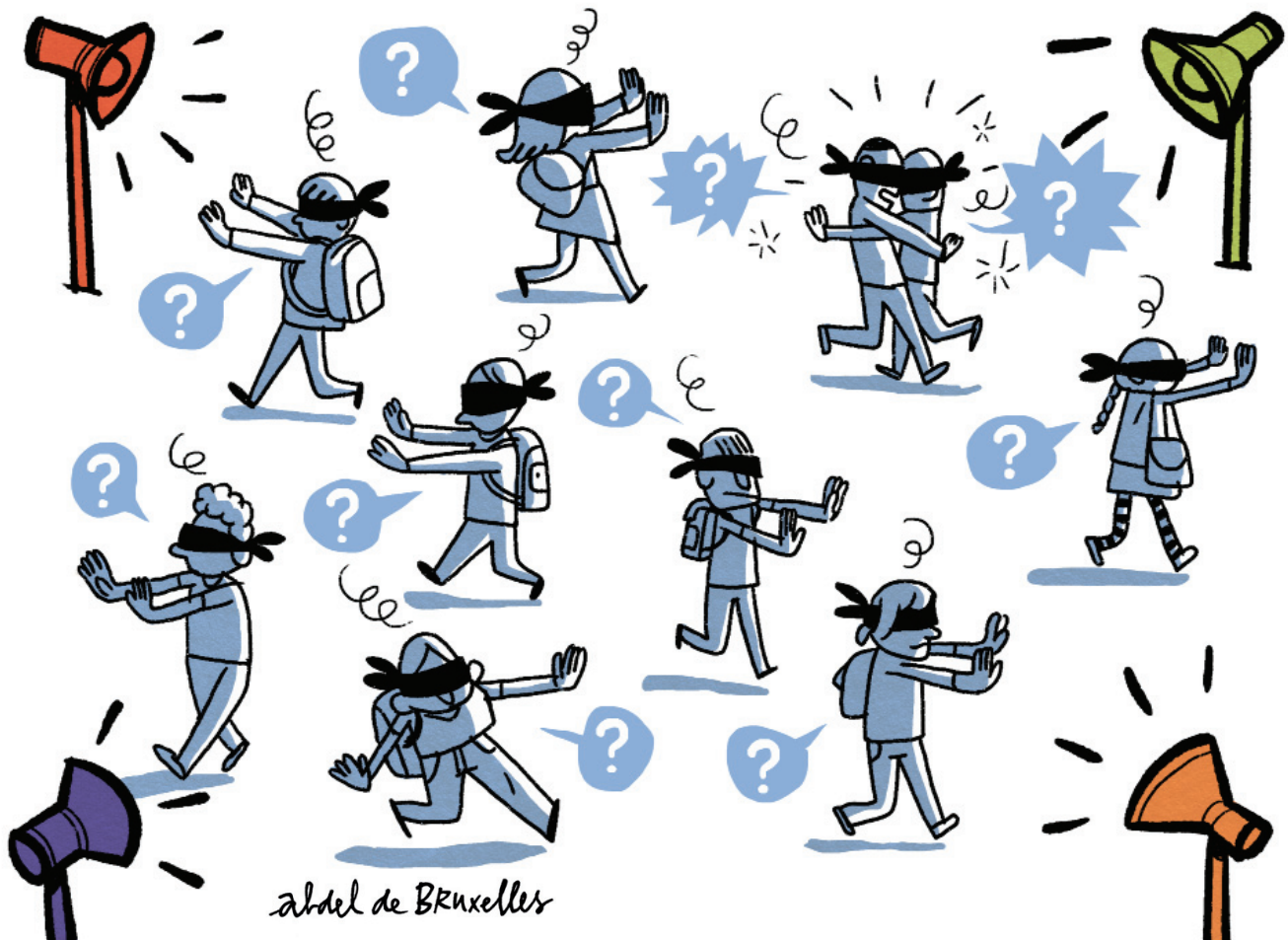
La ministre de l'Éducation Caroline Désir (PS) rencontre les syndicats puis confirme les dates des jours «à partir desquelles» les rentrées

peuvent se faire. Pour calmer les esprits, Caroline Désir écrit également aux directions d'établissements scolaires pour les motiver à reprendre mais sans obligation. Pas d'obligation non plus pour les enfants et «aucun contrôle». Il faudra attendre la rentrée de septembre pour réinstaurer l'obligation scolaire pour toutes et tous, et ce non plus à partir de 6 ans, mais bien dès l'âge de 5 ans. À noter que pour les élèves du secondaire, il n'y aura pas de réouverture massive des écoles. Leur présence à l'école ne se limitera qu'à quelques jours et toujours masqués.

Rentrée à deux vitesses

Durant quelques jours, on assiste médiatiquement à des moments de tensions et de divergences politiques qui jettent le doute dans les esprits et sèment la panique. En ces temps de crise sanitaire, il n'est pas simple de faire corps et sur la question d'un retour à l'école, les querelles vont bon train, laissant les enfants et leur famille à la merci du bon vouloir des différents réseaux d'enseignement, des pouvoirs organisateurs, des directions d'écoles, et des enseignant·e·s, pas toujours prêt·e·s à reprendre du service.

Un certain nombre d'écoles se sont retrouvées dans l'impossibilité d'assurer une réouverture à temps plein pour toutes les années de maternelle et de primaire par manque de personnels et/ou d'infrastructures. D'autres, malgré tous leurs efforts, ne sont parvenues qu'à offrir un jour d'école par classe. D'autres encore, sont restées fermées. «Chaque commune fait au mieux pour organiser une rentrée mais à Anderlecht par exemple, les écoles sont restées fermées malgré la



Abdel de Bruxelles

réouverture officielle», explique Véronique de Thier, responsable politique de la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO).

Le 2 juin, dans les 4 centres scolaires auderghemois, environ 50% des enfants de maternelles ont retrouvé le chemin de l'école, annonce Elise Willame (Ecolo-Groen), échevine de l'Enseignement francophone: «En quelques jours, nous sommes parvenus à force de discussion, de réflexions et d'énergie à réorganiser nos écoles pour les accueillir. Quelques enseignants sont encore écartés pour raisons de santé mais chaque classe a un titulaire. Du côté des familles, les retours sont majoritairement positifs mais on est sans nouvelle de certains parents. Sans l'obligation scolaire, on ne permet pas l'accès à l'école pour tous les enfants. Or, c'est un droit important».

Causes d'absentéisme

Cette rentrée non obligatoire sème le flou dans les esprits et particulièrement dans celui des parents. «Si pour certain-e-s

parents, permettre aux enfants de retourner à l'école, retrouver les copains et copines et le lien social qui les unit, semblait essentiel et réjouissant après plus de 2 mois et demi de confinement, pour d'autres, ce retour à l'école n'est tout simplement pas envisageable. On remarque bien que ce sont essentiellement les enfants favorisés qui sont retournés à l'école», explique Véronique de Thier. Au moment du déconfinement, la FAPEO a mené 3 enquêtes auprès des parents, relatives à la crise actuelle et à leurs vécus. «Ce serait simpliste d'expliquer le haut taux d'absence uniquement par des raisons sanitaires. Si les parents ont fait le choix de ne pas remettre leur enfant à l'école, c'est aussi parce que pour beaucoup, le lien avec l'école a été rompu au moment du confinement, ou que l'enseignant lui-même ne revient pas en présentiel, ou encore, que les parents n'ont pas envie de casser à nouveau le rythme qu'ils ont réussi à trouver».

Les différents réseaux d'enseignement, la liberté laissée aux écoles d'organiser

ou non une reprise et celle offerte aux familles de remettre ou non leur(s) enfant(s) à l'école vont faire apparaître encore davantage les inégalités scolaires qui sévissent entre élèves de milieux sociaux différents.

Karine est institutrice en 2^e primaire dans une école à encadrement différencié à Molenbeek. Depuis la reprise, elle a pu constater que les parents de son établissement ont été particulièrement impactés par la crise liée au coronavirus, professionnellement, financièrement et émotionnellement: «Beaucoup travaillent dans les secteurs les plus touchés comme les services, l'horeca ou encore l'aide à la personne et le secteur des aides ménagères. Ces mères et ces pères sont déjà habituellement inquiétés par d'autres difficultés matérielles. Avec la crise sanitaire, c'est devenu catastrophique. En fermant les écoles, on leur a retiré la confiance qu'ils et elles avaient mis en l'institution scolaire. Une fois confinés en famille, l'école n'avait plus d'importance» relève-t-elle.

Disparités entre enseignant·e-s

La secrétaire générale de l'ASBL ChanGements pour l'Égalité (CGÉ) Fred Mawet, relevait dans l'émission CQFD de la RTBF du 28 mai «qu'il y a une très très grande disparité entre ce que les enseignants ont mis en place: certains se sont décarcassés pour arriver à maintenir le contact et soutenir le travail des élèves, d'autres ont envoyé de la nouvelle matière, alors que c'est strictement interdit dans la circulaire, d'autres ont fait des évaluations cotées, d'autres enfin n'ont rien, rien fait! Pas un contact, pas un coup de téléphone. Ça montre combien nôtre système scolaire n'est pas égal».

Pour l'échevine auderghemoise Elise Willame, on ne peut pas se contenter d'attendre septembre et espérer que tous les enfants reviennent. «Il faut rétablir l'obligation scolaire, c'est évident mais d'ici septembre, il faut réfléchir à la mise en place d'un accompagnement individuel. C'est pourquoi nous avons engagé 4 temps plein supplémentaires pour renforcer les Dispositifs d'Accrochage scolaire, le travail en petits groupes et un meilleur accompagnement des élèves en difficulté. Nous proposons aussi de la remédiation cet été pour tous les auderghemois entre la 1^{re} et la 6^e secondaires de la mi-juillet jusque fin août. Nous identifions en ce moment, avec l'aide des directions d'écoles, les élèves qui en ont besoin».

Repenser l'école et l'extrascolaire

Pour Elsa Roland, docteure en sciences de l'éducation, interviewée par Manon Legrand d'Alter Échos¹, «cette crise est l'occasion de repenser le rapport maître-élève, d'interroger le caractère encore très disciplinaire de l'école – être en rang, être sage par exemple –, de transformer des structures rigides qui sont parfois encore très proches du XVI^e siècle (...)».

Elsa Roland a lancé avec une équipe de chercheuses et chercheurs de l'ULB et des étudiant·e-s en sciences de l'éducation, une recherche exploratoire menée avec des enseignant·e-s et des élèves de l'enseignement fondamental et également, avec des parents. «Notre recherche a montré que des parents issus du croissant pauvre ne voulaient pas remettre leur enfant à l'école pour ne pas 'le renvoyer en prison', comme s'ils savaient d'emblée que les arguments du type 'droit à la sociabilité' ne pourraient pas avoir de prise dans l'organisation scolaire telle qu'ils la connaissent jusqu'à maintenant. Ils sont tout à fait d'accord que leur

enfant aille en école de devoirs, mais pas à l'école, vue comme un lieu de pression, de violence. D'où l'importance aussi de pouvoir dans les études et recherches écouter ces parents-là. Plusieurs associations de quartier ont demandé dès le début du confinement de pouvoir investir les bâtiments scolaires, plus vastes, pour poursuivre leurs activités en respectant la distanciation physique. Des artistes se sont aussi proposés pour donner des activités aux enfants. C'est une piste beaucoup plus intéressante que de tout miser sur la réouverture des écoles. Il faut penser le retour à l'école avec les autres acteurs du monde scolaire, en qui les familles ont davantage confiance».

1. Média d'analyse des problématiques sociales fabriqué par l'Agence Alter.

France: déconfinement scolaire obligatoire

Le dimanche 14 juin, Emmanuel Macron a annoncé un retour à l'école obligatoire le 22 juin prochain pour tous les élèves de l'école primaire jusqu'au collège. Jusqu'alors, seule la moitié d'entre eux avaient retrouvé leur classe. Terminé le principe du volontariat: les parents devront envoyer leur(s) enfant(s) à l'école.



Brèves

Manifestations antiracistes



Depuis le 25 mai dernier, les États-Unis sont secoués par des manifestations historiques après la mort de Georges Floyd, afro-américain mort asphyxié par un policier blanc lors de son interpellation à Minneapolis. De nombreuses manifestations ont lieu à travers les États-Unis pour réclamer justice et la fin des violences policières à l'égard de la communauté noire. En Europe aussi, les manifestant·e·s se rassemblent: en France, la famille d'Adama Traoré, mort en juillet 2016 à la suite de son interpellation par la gendarmerie à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise, France), organisait mardi 2 juin, un rassemblement contre le racisme et les violences policières devant le tribunal de grande instance de Paris. Le dimanche 7 juin, à Bruxelles, 20.000 participant·e·s se sont donné rendez-vous, masqué·e·s, Place Poelart pour une manifestation statique.

Par ailleurs, à Anvers, la statue du roi belge Léopold II, sous le règne duquel des millions de personnes ont été assassinées dans l'actuelle République démocratique du Congo, a été barbouillée de peinture puis retirée de son socle à la suite des manifestations de Black Lives Matter contre le racisme. À Mons, Marie-Fidèle Dusingize, une étudiante afro-descendante représentante des étudiant·e·s afro-descendant·e·s a réclamé le retrait définitif de la statue de Léopold II qui séjournait dans les locaux de son université de Mons. Elle a lancé une pétition le 5 juin dernier et quelques jours plus tard, l'UMons décidait de «retirer le buste et de le ranger définitivement dans les réserves afin que personne - étudiants, enseignants ou visiteurs extérieurs - ne puisse plus se sentir offusqué par sa présence».

Fabrication des masques: rétribuer les travailleuses

Le collectif de couturières et couturiers «Bas les masques» a fabriqué, pendant le confinement, des milliers de masques pour pallier les man-

quements des autorités publiques. Aujourd'hui, le groupe a plusieurs revendications dont celle de reconnaître que ces couturières sont des travailleuses «hors contrat et sans rémunération» et pas des bénévoles. Le collectif demande qu'un recensement soit effectué pour identifier toutes les personnes qui ont fabriqué des masques, pour qu'ensuite, ce travail entre dans le calcul de leurs droits sociaux: «C'est la moindre des choses que peut faire l'État pour ces femmes qui ont réalisé les masques dont le pays avait besoin.» Le mouvement souhaite aussi la création de forfait de dédommagement pour les personnes qui ont pris dans leur fonds propre pour acheter le matériel nécessaire à la fabrication des masques.

Bruxelles: + 7,9% de jeunes chômeur·se·s

En mai, le nombre de jeunes chercheuses et chercheurs d'emploi bruxellois·se·s a augmenté de 7,9% sur base annuelle, indique Actiris dans un communiqué. La Région de Bruxelles-capitale comptait en avril 8.240 chômeurs de moins de 25 ans, soit un taux de chômage de 22,5% dans cette catégorie. Le nombre de jeunes inscrit·e·s pour la première fois après leurs études augmente de 33,1%¹. Cette forte augmentation s'explique par une baisse importante des activités en cette période marquée par le coronavirus. Avec le déconfinement et la reprise partielle des activités, Actiris a reçu 2.430 nouvelles offres d'emploi en mai, soit 45% de plus qu'en avril. Ces offres d'emploi concernent la réouverture des écoles, des postes de nettoyage ou encore de vendeuses et vendeurs.

1. <https://bx1.be/news/le-chomage-des-jeunes-en-hausse-en-mai/>

Coronavirus: étudiant·e·s pénalisés

Le 11 juin, dans le journal *Le Soir*, des membres de la communauté académique ont signé une carte blanche intitulée: «Aucun étudiant ne doit rater à cause de cette crise!». Selon les auteur·rice·s¹, l'enseignement à distance n'aura pas permis de garantir à tous les étudiant·e·s des conditions correctes d'apprentissages: «en conséquence, maintenir une session d'examen certificative est peu justifiable du point de vue pédagogique et revient à une sélection sociale violente». Les membres de la communauté académique rappellent que plusieurs études ont déjà été réalisées pour mesurer l'impact de

la crise sanitaire liée au covid sur les conditions d'études des étudiant·e·s. L'une d'elle a été réalisée par l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'ULB². Elle montre «une baisse du bien-être général pour plus de 70% des étudiants et une augmentation du stress pour près de 80% d'entre eux. Ces variables ne sont pas sans conséquences sur leur travail académique: 80% ont plus de mal à se mettre au travail ou à se concentrer que d'habitude (...). En tant que membres de la communauté académique, nous refusons de voir les étudiants pénalisés par cette situation. Récemment, des étudiants ont lancé le site www.noonefails.be pour faire passer un message similaire: aucun étudiant ne doit rater à cause de cette crise, et a fortiori subir les conséquences parfois lourdes d'un échec académique. Nous les soutenons dans leur démarche et leurs revendications de garantir la réussite à minimum 10/20 pour tous les étudiants».

1. Renaud Maes (ULB-USL-B), Laurence Rosier (ULB), Sabine Kahn (ULB), Charlotte Pezeril (USL-B), Christophe Mincke (USL-B), Antoine Janvier (ULiège), Grégory Cormann (ULiège), Marc-Antoine Gavray (ULiège), Maud Hagelstein (ULiège), Vincent Engel (UCL), Olivier Malay (UCL), Dan Van Raemdonck (ULB), Carla Nagels (ULB), Michel Gevers (UCL), Jacinthe Mazzocchetti (UCL), Vinciane Despret (ULiège), Laurent Demoulin (ULiège), Fanny Barnabé (ULiège).
2. www.cartaacademica.org/post/continuit%C3%A9-p%C3%A9dagogique-et-d%C3%A9confinement-des-universit%C3%A9s

3 fois plus de violences faites aux femmes

Les appels sur la ligne d'écoute contre les violences conjugales ont triplé durant le confinement. Au 11 juin, ils sont encore deux fois plus nombreux qu'habituellement. Le gouvernement wallon a décidé de renforcer la capacité de sa ligne grâce à un subside de 40.000 euros qui lui permettra d'engager du personnel supplémentaire. Dans un communiqué de presse, la ministre wallonne de l'Action sociale Christie Morreale a déclaré: «la crise sanitaire n'a pas épargné les publics fragilisés, y compris les femmes victimes de violences. Des dispositifs alternatifs d'urgence ont été mis en place en Wallonie. Il est important aujourd'hui de continuer à répondre aux nombreux appels de détresse que nous recevons et de soutenir les institutions actives dans l'aide et l'accompagnement aux victimes».

Pamela Cecchi, formatrice au secteur interculturel de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

Dernière chronique (inter)culturelle avant la prochaine Le confinement



Dans le cadre de ses missions de Cohésion sociale, l'équipe du secteur Interculturel de la Ligue donne des cours de français à des adultes dans 6 communes bruxelloises.

Ces cours sont un lieu d'apprentissage juins aussi et surtout un lieu de rencontres.

L'équipe partagera donc régulièrement des petites tranches de vie glanées au fur et à mesure de ces rencontres...

Avec légèreté, une pointe de second degré et d'humour et une grande dose d'humanité!

Illustration: Pauline Laurent

Discutant récemment sur les réseaux sociaux (mauvaise idée, déjà...) avec des institutrices qui se réjouissaient de ne pas devoir rallonger l'année scolaire au-delà du 30 juin, je lus avec stupéfaction que l'une d'entre elles n'estimait pas cet allongement nécessaire, se justifiant ainsi: «*pendant les grèves de 1996, nous n'avons pas été à l'école pendant x mois et nous nous en sommes tous pourtant très bien sortis*». Quand je l'interrogeai sur ce «*nous tous*» relativement peu précis, elle me rétorqua qu'elle ne souhaitait pas de discussion polémique «*ici*». Ok, mais j'ai quand même réfléchi à la réponse...

5 mois de grève entre 1995 et 1996, je me permets de douter que tout le monde s'en soit bien sorti. Déjà l'enseignement s'en est mal sorti puisque la loi Onkelinx a bien été votée le 2 avril cette année-là. Et si on s'en sort aussi bien en restant à la maison qu'en allant à l'école, je pourrais comprendre alors qu'on envisage d'envoyer les enseignants cueillir des fraises...

Si la situation n'est pas comparable, on peut néanmoins noter qu'après 2 mois et demi sans mettre les pieds à l'école, nombre de faits sont alarmants.

Le corps professoral est sans nouvelle d'environ 10% des enfants (et il ne s'agit là que des

chiffres de l'enseignement obligatoire)... Certains réseaux ont repris la classe, mais timidement, seulement un jour ou deux par semaine, et certains parents ont toujours très peur de laisser leurs enfants rejoindre l'espace partagé. Dans les médias, des enseignant-e-s ont plusieurs fois exprimé leur crainte de savoir certains enfants laissés devant les écrans toute la journée, et nombre d'articles ont pointé les inégalités générées par le fait de faire classe à la maison - fracture numérique, espace de vie exigu, parents devant gérer d'abord les questions économiques, etc. (voir notre «*excellent*» Éduquer du mois de mai).

Pour ma part, j'ai encore quelques nouvelles d'environ 30% de mes élèves. Pour les autres, c'est silence radio. La santé physique? La santé mentale? Le confinement en famille? Rien. Je suis pourtant, pour la plupart, la seule référente francophone et donc, celle qui pourrait les mettre en contact avec une association, un avocat, un assistant social, le cas échéant.

J'ai reçu récemment des nouvelles de l'une de mes apprenantes, une petite femme pleine de vie et de fantaisie, du genre à voir la vie du bon côté (même quand ce côté est très étroit). Elle me demande entre deux rigolades où elle pourrait trouver des colis alimentaires dans son quartier...

Je suis quand même contente de savoir que certain-e-s dorment tranquillement en pensant que tout le monde s'en sort bien...

Une crise comme opportunité

Les crises ont le potentiel de radicalement transformer nos sociétés. À nous de saisir cette opportunité pour créer un monde meilleur à l'avenir.

Nous vivons une période exceptionnelle. Une période qui, bien qu'elle soit tragique, a le potentiel de radicalement changer nos sociétés.

L'Histoire nous enseigne que la période suivant une crise est propice à de grands changements sociétaux. L'ancêtre de l'Organisation des Nations Unies, la Société des Nations, a été créée en réponse à la Première Guerre mondiale. L'ONU, elle-même, n'est pas bien différente aujourd'hui qu'après sa création, juste après la Seconde Guerre mondiale. Le droit de vote des femmes a été octroyé après la Première ou la Seconde Guerre mondiale dans la plupart des pays occidentaux. Dans un autre registre, la crise pétrolière et économique des années 1970 a, d'après certain·e·s historien·ne·s, été l'élément qui a permis l'arrivée au pouvoir des idées néolibérales, qui dominent encore aujourd'hui les sphères politiques mondiales.

Un exemple flagrant du potentiel de la crise du Covid-19 provient de ces quelques lignes de l'éditorial du 4 avril du *Financial Times*. Celles-ci seront sans doute citées par les historien·ne·s à l'avenir, tant elles semblent aller à l'encontre de la pensée traditionnelle du journal:

«Des réformes radicales – renversant l'orientation politique des quatre dernières décennies – devront être mises sur la table. Les gouvernements devront accepter un rôle plus actif dans l'économie. Ils doivent considérer les services publics comme des investissements plutôt que comme des passifs et chercher des moyens de rendre les marchés du travail moins incertains. La redistribution sera à nouveau à l'ordre du jour; les privilèges des personnes âgées et des riches seront remis en question. Des politiques jusqu'à récemment considérées comme excentriques, telles que le revenu de base et les impôts sur la fortune, devront être dans le mélange».

La fenêtre d'Overton est un outil théorique permettant de comprendre comment certaines idées deviennent des mesures politiques. Au départ, les idées sont impensables, avant de devenir radicales, et ainsi de suite jusqu'au centre de la fenêtre. La crise du Covid-19 permettra à certaines

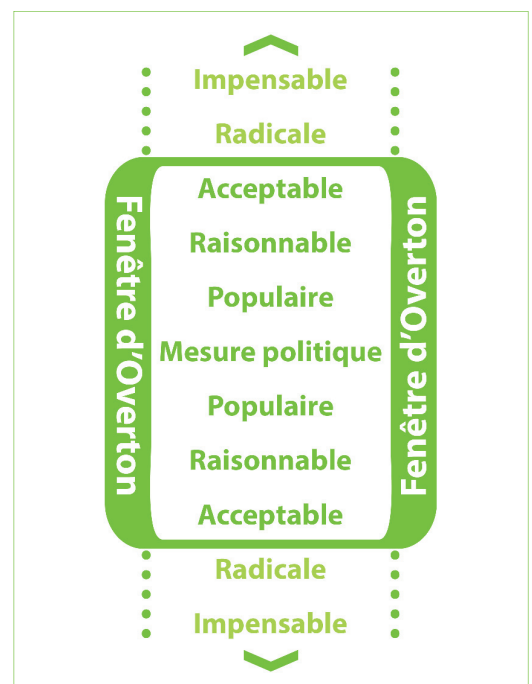
idées de passer très rapidement au centre.

Mais comment se fait-il qu'une idée parvienne au centre et pas une autre? Le théoricien le plus connu du néolibéralisme, Milton Friedman, apportait d'une certaine manière une réponse à cette question dans son livre *Capitalisme et Liberté*: «Seule une crise – réelle ou perçue – produit un réel changement. Lorsque cette crise survient, les actions entreprises dépendent des idées qui sont dans l'air».

«Les idées qui sont dans l'air», ce sont elles qui deviennent des mesures politiques après une crise. Dans ce dossier seront présentées certaines d'entre elles. Elles étaient jusqu'à présent assez éloignées du centre de la fenêtre d'Overton. Pour parvenir au centre, elles doivent remporter la bataille des idées.

À la fin de ce dossier, nous espérons que ces idées vous paraîtront raisonnables.

Bonne lecture!



Adrien Plomteux, *Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*

D'une crise à l'autre, il n'y a qu'un pas

La crise environnementale approche à grand pas. À quoi pourrait-elle ressembler?

La pandémie du Covid-19 a radicalement changé nos vies. Elle a fait d'innombrables victimes et a plongé nombre d'entre nous dans un profond mal-être. La suite, avec ses répercussions économiques, risque d'être terrible. Cependant, si la crise actuelle est dramatique, celle provoquée par le changement climatique pourrait être bien pire. L'épidémiologiste Marius Gilbert l'expliquait dans l'édition du 18 avril du *Soir*: «*L'impact sanitaire du changement climatique est bien plus important que celui du coronavirus. [...] Si on comptait les morts liés au réchauffement climatique comme on est en train de le faire pour le Covid, on se rendrait compte qu'il est plus meurtrier*». Si son affirmation peut être sujette à débat concernant le nombre de décès dû au changement climatique à l'heure actuelle, il ne fait pas de doute qu'il en provoquera un nombre de plus en plus important au fur et à mesure que la Terre se réchauffera.

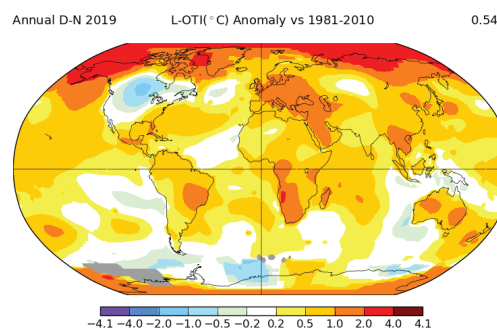
Les répercussions du changement climatique sont, pêle-mêle, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes (tels que les tempêtes, tornades et canicules), la fonte des glaces, l'assèchement de fleuves majeurs, la montée du niveau des eaux, l'assèchement de nombreuses forêts (dont la forêt amazonienne), l'augmentation du nombre d'inondations et le bouleversement des écosystèmes¹.

Migrations, guerres et pandémies

Certaines conséquences sont plus surprenantes et imprévisibles. L'immigration devrait par exemple augmenter puisque de nombreuses régions du monde, principalement situées dans les pays du Sud, vont devenir inhabitables. L'afflux de migrant·e·s pourrait être tel que les problèmes actuels risquent de sembler bien dérisoires.

De nouveaux conflits vont également être indirectement causés par le réchauffement climatique. C'est d'ailleurs déjà le cas aujourd'hui. En effet, la récente Guerre en Syrie et la montée de l'État islamique en sont partiellement des conséquences. Entre 2006 et 2010, le pays a subi des canicules sans précédent qui ont provoqué la migration de 1,5 million de personnes vers les villes. Le travail manquait et, résultat d'une mauvaise gestion de la part du gouvernement en place, cette situation a provoqué une crise sociale. Certaines populations, incapables de subvenir à leurs besoins et en rupture avec le pouvoir, se sont alors ralliées à l'État islamique. Qui sait, peut-être que les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles n'auraient pas eu lieu sans réchauffement climatique?

Une autre conséquence potentielle et surprenante du changement climatique nous ramène à la crise sanitaire actuelle. Le permafrost, c'est-à-dire les sols gelés couvrant un cinquième de la surface terrestre, est en train de dégeler. Or, ces sols contiennent de nombreux virus conservés par le froid. Avec le dégel, ils redeviennent actifs et pourraient alors contaminer des êtres humains. Nous savons que ces sols contiennent des virus connus, comme celui de la grippe espagnole. Ils en contiennent également de genres inconnus de l'être humain, qui sont donc extrêmement dangereux². Le réchauffement climatique pourrait ainsi causer de nouvelles pandémies.

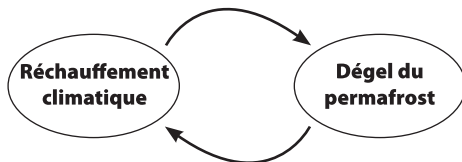


Différence de température entre 2019 et la moyenne des années 1981-2010. La Belgique a subi un réchauffement de 1 à 2°C. Source: GISTEMP (Team data.giss.nasa.gov/gistemp/)



Paysage nordique après dégel du permafrost. Les microbes dans ces eaux stagnantes émettent du méthane. Libre de droits.

Répercussions en cascade



Pour bien appréhender la gravité des conséquences possibles du réchauffement climatique, il est important de comprendre ce que les scientifiques appellent les «boucles de rétroaction». Un tel phénomène se produit lorsqu'un événement en provoque un autre, qui lui-même renforce le premier, et ainsi de suite. Il existe d'innombrables boucles de rétroaction dans le cas du changement climatique. La plus importante concerne la fonte du permafrost qui, en dégelant, provoque l'émission de méthane, un puissant gaz à effet de serre. La fonte du permafrost va alors participer au réchauffement climatique, qui va provoquer un dégel supplémentaire du permafrost, et ainsi de suite. La boucle de rétroaction concernant le permafrost pourrait, à elle seule, déclencher un nouveau réchauffement progressif de plusieurs dixièmes de degré, voire même de plusieurs degrés supplémentaires sans que nous n'émettions de nouveaux gaz à effet de serre.

Les scientifiques ne cessent d'insister sur

la nécessité de ne pas dépasser un seuil de réchauffement compris entre 1,5 et 2 degrés, parce que les différentes boucles de rétroaction provoqueraient des événements en cascade se renforçant les uns les autres, les rendant imprévisibles et incontrôlables. Si ce seuil est atteint, il est probable qu'un réchauffement d'un ou deux degré(s) supplémentaire(s) se produise sur le long terme sans émettre de nouvelles émissions de gaz à effet de serre. Or, selon un rapport de la Banque Mondiale publié en 2012, «il n'est pas certain qu'un monde à 4 degrés [de réchauffement] soit possible»³. Comprenez, il ne sera peut-être plus possible de vivre au sein de sociétés humaines organisées.

Il est plus que temps de s'en préoccuper. En effet, selon un article publié en 2017 dans la très réputée revue *Science*, il faudrait que nous diminuions les émissions de gaz à effet de serre par deux durant chacune des trois prochaines décennies pour avoir une chance sur deux de rester sous les 1,5°C, et deux chances sur trois de rester sous les 2°C. Comment faire, alors que les émissions globales continuent d'augmenter?

Épuisement des ressources et destruction des écosystèmes

Au problème du changement climatique s'ajoute celui de l'épuisement des ressources. Selon les dernières estimations,

sur les 60 métaux présents sur Terre, une dizaine devraient être épuisés d'ici une ou deux génération(s) si nous continuons au rythme actuel d'extraction. Nous utilisons pourtant ces métaux tous les jours, notamment dans nos appareils numériques. Par ailleurs, les réserves d'énergie s'amenuisent. Ainsi, il resterait respectivement 50, 51, 90 et 132 ans de production de charbon, pétrole, gaz naturel et uranium, à leur rythme actuel d'extraction⁴.

Tout cela sans même mentionner la possibilité d'une extinction de masse des espèces. Ainsi, environ 7% des espèces auraient déjà disparus et, d'après la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, équivalent du GIEC concernant la biodiversité, jusqu'à 1 million des 8 millions d'espèces animales et végétales recensées sur Terre seraient menacées d'extinction. Puisqu'il est avéré que la perte de biodiversité augmente les risques d'épidémie⁵, nous voyons que, d'une crise à l'autre, il n'y a qu'un pas.

1. La plupart des faits relatés dans cet article sont référencés et davantage détaillés dans le premier chapitre de l'étude de la Ligue de l'Enseignement: *Enjeux environnementaux: un système à déconstruire, une alternative à concevoir*. Elle est disponible à: <https://ligue-enseignement.be/rapport/etude-2020-enjeux-environnementaux-un-systeme-a-deconstruire-une-alternative-a-concevoir/>
2. Pour un court reportage à ce sujet, voir: www.youtube.com/watch?v=r13KKm1Hskk.
3. <http://documents.worldbank.org/curated/en/865571468149107611/pdf/NonAsciiFileName0.pdf>
4. Ces estimations ne prennent pas en compte le fait que de nouvelles technologies pourraient être découvertes pour extraire des ressources aujourd'hui inatteignables. Cependant, comme expliqué dans l'article suivant au travers du phénomène d'effet rebond, ces nouvelles ressources exploitables provoqueront une augmentation de la consommation totale de cette ressource, compensant ainsi la découverte de nouvelles réserves.
5. http://www3.weforum.org/docs/WEF%20HGHIOutbreak_Readiness_Business_Impact.pdf

Adrien Plomteux, Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

Échec des politiques envisagées pour sortir de l'impasse

Des solutions ont été envisagées pour répondre aux problèmes environnementaux. Elles pourraient pourtant ne pas s'avérer suffisantes...

La catastrophe environnementale à venir est connue depuis très longtemps. En 1972 déjà, le rapport intitulé *Les limites de la croissance* prédisait qu'un effondrement de notre civilisation était probable. Quelles ont été les solutions trouvées pour l'éviter?

Innovation technologique

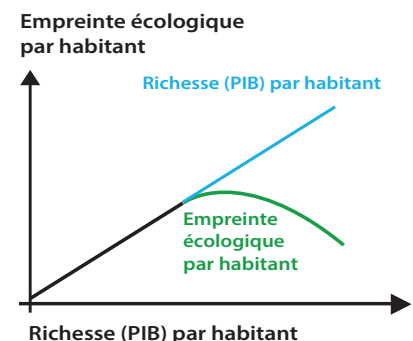
La solution prônée tourne généralement autour d'un seul pilier, l'ingéniosité humaine au travers de l'innovation technologique. Selon cette manière de penser, l'ingéniosité humaine est ce qui a toujours permis à l'humanité de répondre aux problèmes et de prospérer jusqu'à présent. Pourquoi en serait-il autrement à l'avenir?

Concilier croissance économique et réduction de l'impact environnemental?

L'objectif politique phare de notre époque est la croissance économique. Nos sociétés ne sont pas prêtes à vivre sans elle, une période sans croissance provoquant de grandes souffrances dans la population, avec notamment une augmentation du chômage et de la pauvreté. Pour autant, la croissance est généralement associée à une augmentation de l'impact environnemental. Il a donc été envisagé de mettre en place des politiques permettant de concilier les deux: elles réduiraient l'impact environnemental tout en permettant à l'économie de croître. La croissance économique deviendrait alors «verte». Puisqu'une manière de favoriser la croissance verte passe par l'innovation technologique, nous venons de boucler la boucle.

L'innovation technologique et la croissance verte ont été prônées ces dernières années par de nombreuses institutions internationales, notamment l'Union européenne et l'ONU¹. Nous pouvons par exemple citer ce passage concer-

nant le neuvième Objectif de développement durable de l'ONU: «le progrès technologique est à la base des efforts entrepris pour atteindre les objectifs environnementaux»².



Les technologies vont-elles nous sauver?

Pour déterminer si les politiques favorisant l'innovation technologique sont adéquates, il faut regarder de plus près les technologies actuellement disponibles ou en conception. Certaines sont connues, comme les énergies renouvelables. D'autres le sont nettement moins. La plupart, affublées de noms barbares tels que CCS, CCU, BECCS et DAC, cherchent à enlever du dioxyde de carbone (CO₂) de l'atmosphère. Des sortes de systèmes de purification de l'air.

Après recherche concernant ces différentes technologies, il existe des raisons d'être sceptique. Tout d'abord, il est peu probable qu'elles soient disponibles à échelle suffisante avant 2050, date à laquelle l'humanité doit avoir drastiquement réduit ses émissions. Ainsi, les énergies renouvelables ne devraient pas représenter plus de 30 à 40% de l'énergie consommée au niveau mondial en 2050, notamment parce qu'elles nécessitent la construction d'une énorme quantité de nouvelles

Et dans le paysage politique belge?

La vision selon laquelle l'innovation technologique va permettre de résoudre les problèmes environnementaux est largement soutenue à droite de l'échiquier politique dans notre pays. Dans cet extrait d'interview à Wilfried en juin 2018, Charles Michel expliquait sa vision sur la manière de concilier la croissance économique avec la diminution des émissions de gaz à effet de serre:

«Je crois que les sciences et l'innovation sont une des clés très importantes. Elles nous permettront de réconcilier la question du développement et de la durabilité. Prenez la problématique du stockage d'énergie, ou celle des batteries: il va falloir des bonds technologiques pour les résoudre. Quand j'étais enfant, on utilisait de gros téléphones à touches ATT; aujourd'hui, ma fille de deux ans et demi chipote avec aisance sur une tablette. Ces bonds, je crois, vont s'accélérer. [...] Je ne suis pas naïf, mais je pense que le génie humain, la force créatrice de l'humanité, ont souvent réussi à relever des défis qu'on croyait insurmontables»¹.

Bart de Wever, dans une interview de janvier 2019 en réponse aux manifestations des jeunes pour le climat, déclarait:

«Les jeunes ne doivent pas croire aux scénarios d'apocalypse ni aux prédictions de malheurs qui exigent que l'humanité fasse des changements irréalistes. Les jeunes doivent avoir confiance en l'avenir et en la force de l'innovation. S'ils se penchent sur le passé, ils verront que l'humanité a toujours rencontré des problèmes majeurs mais que nous avons toujours trouvé des solutions grâce à l'innovation. [...] L'humanité doit aller de l'avant, croître et innover sur le plan économique. [...] Il faut être honnête: nous ne disposons pas encore de la technologie pour trouver des solutions à tout surtout en matière de transition énergétique, mais cela arrivera. Et encore une fois si on regarde le passé de l'humanité et la façon dont nous avons géré le problème des carburants, on voit bien que nous avons constamment trouvé des solutions en inventant de nouveaux carburants. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire au cours des 100 prochaines années? Tout indique que le meilleur est encore devant nous et pas derrière nous»².

1. <https://wilfriedmag.be/bonus/entretien-avec-charles-michel/>

2. www.vrt.be/vrtnws/fr/2019/01/26/bart-de-wever-les-jeunes-ne-doivent-pas-croire-aux-prediction/

	Éolien	Solaire	Nucléaire	CCS	Véhicule électrique	Stockage d'énergie
Chrome	X		X	X		
Cobalt			X	X	X	X
Cuivre	X	X	X	X	X	
Indium		X	X		X	
Plomb	X	X	X			
Lithium					X	X
Manganèse	X			X	X	X
Molybdène	X	X	X	X		
Nickel	X	X	X	X	X	X
Argent		X	X		X	
Zinc		X				

Quelques métaux proches de l'épuisement utilisés par certaines technologies. Source : Banque Mondiale (2017, p.75).

infrastructures dans le secteur du transport ou encore de l'habitat. Par exemple, avant de rouler dans une voiture à hydrogène, il faut construire les pompes adéquates, ce qui demande la mise en place de conduits. Et ce, partout dans le monde.

Les technologies d'enlèvement du CO₂ ne devraient pas être prêtes à temps non plus. L'avis du Groupe de conseil scientifique du Sommet mondial pour le climat de l'ONU de septembre 2019 était clair: «De nouvelles évaluations indiquent que peu d'options d'enlèvement [du CO₂ de l'atmosphère] à grande échelle pourraient être disponibles avant 2050»³.

Ensuite, la plupart de ces technologies demandent l'utilisation de ressources qui ne sont pas infinies, telles des métaux (voir le tableau ci-dessus), de l'énergie et des terres arables. Utilisées en très grande quantité, elles réduiront drastiquement les réserves déjà en diminution et pourraient ainsi ne pas être utilisables sur le long terme. Elles pourraient également entrer en concurrence avec d'autres besoins de l'humanité. Que faire si, par exemple, la technologie BECCS requiert l'utilisation d'une immense quantité de terres aujourd'hui destinées à l'agriculture?

Mythe de la croissance verte

L'idée de politiques permettant la croissance verte est théorique, et elle ne se vé-

rifie pas en pratique. Les dernières informations disponibles montrent que certains pays ont réussi à diminuer quelque peu leurs émissions de gaz à effet de serre tout en étant en situation de croissance économique. Le meilleur élève est le Danemark, avec une baisse de 12% des émissions entre 2000 et 2014. Cela représente une diminution de 0,55% par an, alors qu'il faudrait une réduction de 6 à 7% tous les ans pendant les trois prochaines décennies. La période ne fut de toute façon pas à forte croissance. Le meilleur élève est donc très loin du compte. Au niveau global, les émissions de GES ont continué d'augmenter de 1,5% par an au cours de la dernière décennie.

Effet rebond

Cette augmentation de l'impact environnemental de l'humanité se produit alors que de nouvelles technologies sont mises au point chaque année pour nous permettre d'utiliser moins de ressources pour se chauffer, pour se déplacer ou encore pour effectuer une recherche sur Internet. Comment est-ce possible? La réponse tourne autour du concept d'effet rebond. Ce phénomène traduit nos changements de comportement de consommateurs/trices en présence de nouvelles technologies. Imaginez que vous venez d'acheter une nouvelle voiture qui consomme moins d'essence que la précédente. Vous

allez économiser de l'argent sur vos pleins. Cet argent économisé va être réutilisé, par exemple pour partir en voyage en avion ou pour vous acheter un nouveau smartphone. De cette manière, bien que vous consommiez moins d'essence avec votre voiture, vous avez augmenté votre impact environnemental ailleurs.

Il existe plusieurs types d'effet rebond, et leur explication nous emmènerait trop loin. En résumé, il semble que l'effet rebond pousse à une augmentation de la consommation globale, cette dernière ayant tendance à compenser la baisse d'impact environnemental due à la nouvelle technologie. Des études tendent à montrer que l'impact total serait même en augmentation, à l'opposé de l'objectif initial.



Deux exemples du phénomène d'effet rebond.

Ce phénomène explique en partie pourquoi les nouvelles technologies ne devraient pas parvenir à nous sauver, en tout cas pas sans changer drastiquement de modèle de société.

1. La plupart des faits relatés dans cet article sont référencés et davantage détaillés dans le deuxième et le troisième chapitres de l'étude de la Ligue de l'Enseignement Enjeux environnementaux: un système à déconstruire, une alternative à concevoir. Elle est disponible à: <https://ligue-enseignement.be/rapport/etude-2020-enjeux-environnementaux-un-systeme-a-deconstruire-une-alternative-a-concevoir/>
2. www.un.org/sustainabledevelopment/fr/infrastructure/
3. <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30023/climsci.pdf?sequence=1&isAllowed=y>, page 24.

Des modèles alternatifs de société envisagés pour l'après-crise



Depuis le début de la crise du Covid-19, de nombreux·ses intellectuel·le·s ont proposé des alternatives au modèle actuel de société. En Belgique, le plan Sophia, réalisé par plus de 100 scientifiques et 182 entreprises, contient 200 mesures avec l'objectif d'«enclencher immédiatement la transition vers une économie durable, pour éviter de nouvelles crises systémiques qui seraient inévitables si la relance se faisait à l'identique»¹. La Belge Isabelle Ferreras a porté l'appel «Travail: démocratiser, démarchandiser, dépolluer» pour repenser notre rapport au travail. Il a été signé par plus de 4000 universitaires². Au niveau international, nous pouvons citer l'initiative de la «Wellbeing Economy Alliance» qui a rédigé 10 principes pour construire un nouveau modèle de société d'après-crise cherchant en premier lieu à maximiser le bien-être des individus et de la planète à long terme avant la croissance économique³.

1. www.groupeone.be/plansophia/
2. L'appel est disponible à: <https://democratizingwork.org/#francais>. Une longue interview d'Isabelle Ferreras est disponible à: www.rtbef.be/avvio/detail_le-grand-oral?id=2636020
3. <https://wellbeingeconomy.org/ten-principles-for-building-back-better-to-create-wellbeing-economies-post-covid>

Repenser notre modèle économique est devenu la première urgence environnementale

La base de la dégradation massive de notre environnement repose sur un constat: nous consommons trop les ressources de la Terre et nous dégradons sa capacité à les produire... Bref nous vivons au-dessus de nos moyens depuis bientôt un siècle. Cela nous impose de remettre en question la manière même dont sont organisées les sociétés humaines.

Sortir de la société de consommation de masse

«On ne peut plus baser l'économie sur l'extraction de matières et d'énergie fossile, on ne peut plus faire comme s'il n'y avait pas de limites. Il n'y a pas de solution au niveau de consommation des ressources où nous somme» disait Jacques Crahay, président de l'Union Wallonne des Entreprises, en septembre 2019.

Le lien entre épuisement des richesses de notre planète et «société de consommation» est évident. Selon la définition donnée sur Wikipédia, ce «système économique et social est fondé sur la création et la stimulation systématique d'un désir de profiter de biens de consommation et de services dans des proportions toujours plus importantes»¹.

La publicité est au centre du système. Elle est chargée de faire émerger en l'homme consommateur ces nouveaux «désirs» et de nous persuader que le t-shirt fluo que nous portions l'année passée n'est plus mettable cette année. Résultat, la durée de vie d'un t-shirt est aujourd'hui de 35 jours! Ce qui vaut pour les t-shirts vaut également pour les services. De nouvelles habitudes de consommation comme le commerce en ligne livré à domicile augmentent également notre impact environnemental², sans parler des nouvelles habitudes en matière de tourisme (city trip...).

D'autres éléments sont à l'œuvre pour permettre une croissance infinie des consommations:

l'obsolescence programmée qui diminue la durée de vie physique de nos biens de consommation et nous pousse à les remplacer davantage.

Fixer des règles de marché et réimposer l'arbitre

Mais le fait de vouloir toujours plus (une plus grande maison, avec plus d'objets et des vacances plus éloignées...) n'est-il pas inhérent à l'Homme? C'est un débat philosophique qu'il n'est pas possible de trancher. Notons toutefois que si l'individu n'est pas capable de se limiter individuellement, il est capable de déléguer à la collectivité la responsabilité de fixer un cadre qui ne favorise pas, voire qui régule ses comportements. Cela vaut a fortiori pour les entreprises à condition qu'elles soient toutes soumises aux mêmes règles. Notons également que la capacité individuelle de se réguler face à une situation de danger est indéniable. Le respect des règles de confinement suite à la crise sanitaire du Covid-19 est l'illustration récente de notre capacité à accepter une limitation de nos libertés pour l'intérêt collectif.

Ce constat plaide pour un retour progressif de l'État. Hélas celui-ci a perdu sa capacité d'arbitrage et de régulation des comportements suite notamment aux révolutions néolibérales des années 80. Mais il a aussi loupé le train de la mondialisation. Les entreprises transnationales se sont



Un exemple parmi d'autres de création de besoins. Les capsules de café ont augmenté drastiquement l'empreinte matérielle de nos tasses de café.

développées, jouant la carte de la concurrence entre États et choisissant pour faire leurs affaires les mieux-offrants au niveau fiscal, social ou environnemental.

Il est donc crucial dans le nouveau système à la fois de rationaliser les chaînes de production (mettre fin aux crevettes ostendaises décortiquées en Afrique...) mais aussi d'accepter une meilleure régulation coordonnée entre les États. La fin du chacun pour soi semble hélas loin avec un Trump ou un Bolsonaro, voire un Xi Jinping... Cela doit nous pousser à accepter la question de l'efficacité de l'appareil étatique dans la réalisation de cette tâche, et à mener, conjointement à la transition écologique, une réflexion profonde sur la gouvernance.

Nous devons sortir du dogme de la croissance

«Une croissance indéfinie est impossible, nous n'avons qu'une seule Terre, mais une civilisation du bonheur est possible. Les solutions existent, mais l'opinion les ignore car les structures actuelles et les détenteurs du pouvoir économique et politique s'y opposent», expliquait le sociologue et agronome René Dumont.

Si l'impact d'une croissance infinie de nos consommations de biens matériels et de services sur l'environnement ne fait pas de doute, un consensus de plus en plus marqué souligne le lien entre dégradation environnementale et croissance du produit intérieur brut (PIB). Dès 1972, le rapport *Les Limites à*

la croissance a établi des projections de PIB et de pollutions tout à fait alignées avec ce qui fut observé, corroborant ainsi la justesse de l'analyse³. Ce constat a amené des auteurs comme Tim Jackson⁴ à préconiser une émancipation de cet indicateur. Car il s'agit bien d'un simple indicateur économique! Le problème n'est dès lors pas tant le PIB mais plutôt la place (hyper) centrale qu'il occupe dans le fonctionnement de nos sociétés. Par exemple, une entreprise qui demande un crédit ne la recevra uniquement que si elle accroît son chiffre d'affaires, un État ne sera aidé que moyennant l'augmentation de son PIB, et jusque nos régimes de solidarité (sécurité sociale, chômage, pensions) tablent sur une croissance infinie...

La sur-libéralisation des échanges pointée du doigt

La mondialisation de l'économie a également amplifié la dégradation de notre environnement. À titre d'illustration, le fret mondial représente à lui seul plus ou moins 8% des émissions globales de gaz à effet de serre. Or beaucoup de ces échanges commerciaux ne sont possibles que parce que le prix des carburants est bien trop faible par rapport à ces impacts environnementaux. À nouveau c'est parce que le kérosène des avions n'est pas ou peu taxé qu'envoyer des crevettes se faire décortiquer en Afrique pour les ramener ensuite est économiquement viable.

Il ne s'agit pas de retourner à des économies autarciques mais de repenser les échanges internationaux en intégrant d'autres critères que les seuls coûts de production: l'impact sur l'environnement bien sûr, mais aussi des critères de respect de standards sociaux... La solidarité avec les pays du Sud doit clairement faire partie de cette réflexion. Comme l'ont montré la récente crise du Covid-19 et notre incapacité à disposer de biens aussi basiques que des masques médicaux, cette rationalisation des échanges doit aussi permettre de rendre nos sociétés plus résilientes.

La pensée économique d'un monde en transition reste à construire

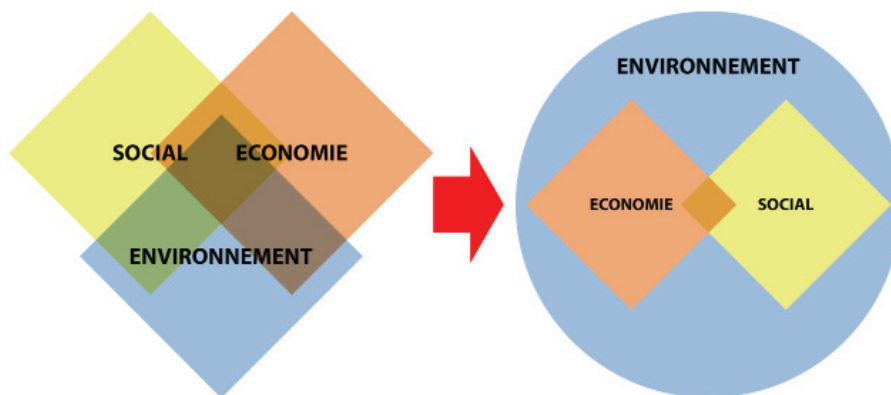
À New York, en septembre 2019, Greta Thunberg déclarait, devant une assemblée de chefs d'État, «*Nous sommes en train de vivre une extinction massive, et tout ce qui vous préoccupe c'est l'argent et la croissance économique. Comment osez-vous?*».

Au final, se poser la question du modèle social et économique devient dès lors une question centrale de la lutte environnementale. Les sciences sociales et notamment les sciences économiques doivent intégrer l'environnement dans leurs équations pour penser un nouveau modèle.

Sans la préservation d'un environnement sain sur le long terme, une société prospère et harmonieuse socialement est impossible. Nous devons dès lors nous projeter au-delà d'une vision traditionnelle du développement durable qui met les trois niveaux économique, social et environnemental sur un pied d'égalité.

Le modèle à construire doit être vu comme une évolution des modèles de social-démocratie libérale qui ont émergé au cours du XX^e siècle et qui ont permis l'amélioration des conditions de vie matérielle d'une part grandissante de l'humanité. Tout en annihilant ces excès. Il faut surtout intégrer la «limite» fixée par la disponibilité finie de ressources naturelles et la dégradation des écosystèmes. C'est un défi de taille, car la poursuite de l'équité devra non plus s'envisager dans un monde aux richesses matérielles infinies mais plutôt en diminution.

La réflexion a connu ces dernières années des avancées majeures. Dans le seul monde francophone, une nouvelle pensée économique voit le jour poussée par des économistes comme Thomas Piketty, Pierre-Yves Gomez, Gaël Giraud ou à des initiatives plus locales comme Rethinking Economics⁵. Ces dernier mois la crise du Covid-19 a sans



Évolution d'une pensée axée sur un développement durable à une pensée où prévaut l'environnement comme condition nécessaire

doute joué un rôle d'accélérateur de ces réflexions. En Belgique, des économistes comme Géraldine Thiry pensent de plus en plus en dehors du modèle existant et cette réflexion infuse jusque dans les élites économiques du pays⁶. La perspective de créer le nouveau modèle économique et social d'une société vivant dans les limites de son environnement, tout en préservant un niveau de prospérité élevé pour tous peut être le projet collectif fédérateur qui manque à l'Europe depuis sa création...

1. Définition Wikipédia.
2. Le site d'ecoconso souligne l'augmentation des transports, des emballages et la tendance à la surconsommation. Lire la page dédiée sur www.ecoconso.be/fr/content/vente-en-ligne-quel-impact-sur-lenvironnement
3. Confronter Halte à la croissance? à 30 ans de réalité; Graham Turner, Global Environmental Change, août 2008.
4. «Prospérité sans croissance».
5. <http://rethinkingeconomics.be/>
6. Lire notamment la carte blanche du patron des patrons wallons Jacques Crahay déjà mentionnée ou l'initiative comme le plan SOPHIA de reconstruction post-Covid.

Julien Vastenaekels, Doctorant au Centre d'études du développement durable de l'ULB

De la crise sanitaire à la décroissance?

Avec certains effets bénéfiques à court terme pour l'environnement et un bousculement de nos modes de vie, le confinement interroge: vivons-nous une forme de «décroissance»? Notre hypothèse est que non, les aspirations du mouvement de la décroissance sont très éloignées des moyens déployés et des conséquences de cette crise. Elle représente cependant une opportunité pour repenser notre économie, bien que la transition vers la décroissance n'ait rien de naturel et n'épargnera pas la nécessité d'une lutte.

Afin d'enrayer la propagation exponentielle du nouveau coronavirus, les gouvernements à travers le monde ont imposé abruptement un confinement à plus de la moitié de la population mondiale. Une part importante des activités considérées comme «non essentielles» a subitement été mise à l'arrêt ou endurée des restrictions, tandis que les soignant·e·s se trouvaient en première ligne pour traiter et sauver les personnes atteintes du Covid-19.

Alors que l'économie retient son souffle en l'attente d'une reprise, la nature, elle, donne l'impression de prendre une bouffée d'air. On observe une diminution à court terme inédite des émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique a drastiquement diminué dans les villes, la faune et la flore profitent de la tranquillité offerte par les humains confinés pour se redéployer. De plus, des mesures attendues depuis longtemps par les tenant·e·s de modes de vie plus durables sont passées du statut de mirage à celui de réalisation concrète en un temps record. Ainsi des centres urbains bannissent la voiture et l'on assiste à la création massive de pistes cyclables. Avec le confinement, certain·e·s consommateur·trice·s se sont mis·e·s à la cuisine et au jardinage, posent de nouveaux choix de consommation. On observe en Wallonie et ailleurs une explosion de la consommation d'alimentation «durable». Pour autant, peut-on affirmer que cette crise ait jeté les prémices de ce que certain·e·s militant·e·s appellent la «décroissance»? Arrêtons tout de suite le suspense, notre hypothèse est «non».

Crise sanitaire et décroissance, pas le même combat

Contrairement à ce que le terme peut laisser croire, la «décroissance» ne constitue nullement un synonyme d'une «croissance négative» des activités économiques. Cette dernière est mieux désignée par le terme de récession. La récession diminue indéniablement la pression de nos économies sur l'environnement, mais à court terme seulement, jusqu'à une reprise, et au prix de conséquences sociales insupportables.

À l'inverse, la transition appelée de ses vœux par le mouvement de la décroissance suppose un processus volontaire, négocié démocratiquement et socialement équitable de réduction de l'échelle de nos économies, jusqu'à respecter les limites biophysiques de la planète¹. Or avec la crise actuelle, on assiste à un accroissement des inégalités. Des études montrent par exemple que les minorités sont en moyenne plus durement touchées par la crise², alors que les plus riches sont encore plus riches depuis le début du confinement³. Ensuite, la réduction des activités économiques peut difficilement être qualifiée de volontaire. De plus, les décisions sur les restrictions des activités sont prises en fonction de l'impératif sanitaire plutôt que par de larges délibérations démocratiques sur l'avenir de notre société. Enfin, les gouvernements n'utilisent pas aujourd'hui particulièrement les indicateurs environnementaux comme boussole pour gérer la



crise économique. Rien ne laisse présager une reconfiguration du logiciel au cœur de la machine économique.

Ainsi, il est peu probable que les plans de relance, même «verts», qui vont être adoptés prochainement par les gouvernements sortent du techno-optimisme, c'est-à-dire de l'idée qu'on pourra réduire suffisamment nos émissions de gaz à effet de serre à l'aide de technologies vertes et de réformes à la marge. Or comme indiqué précédemment dans ce dossier, une large littérature scientifique montre que cette hypothèse demeure hautement improbable. Par conséquent, la décroissance rejette la viabilité d'une «croissance verte» et conclut à la nécessité d'une diminution de l'activité économique pour résoudre les problèmes environnementaux, et singulièrement la question climatique. Mais pas n'importe comment.

Quels objectifs pour la décroissance?

Le mouvement de la décroissance remet en question une idéologie de la croissance, du «toujours plus», sous-jacente au néolibéralisme et nécessaire au capitalisme. En parallèle, les «décroissant-e-s» expérimentent d'autres pratiques de consommation et de production, et le mouvement s'attache à développer une vision alternative de la société. Cette vision est résumée par Giorgos Kallis, professeur à l'Universitat Autònoma de Barcelona et figure du mouvement, en neuf principes: fin de l'exploitation, démocratie directe, production localisée, partage et récupération des biens communs, attention portée aux liens sociaux, non-accumulation, soins, diversité, et enfin la démarchandisation des terres, du travail et de la valeur. Les initiatives qui préfigurent une société de décroissance incluent par exemple les circuits courts, les éco-villages, les coopératives ci-

toyennes d'énergie – bien que celles-ci ne se réclament pas nécessairement de la décroissance. Mais seules, les micro-initiatives ne peuvent s'étendre significativement et transformer la société à large échelle. La décroissance met en avant également la nécessité d'actions systémiques. La réduction collective du temps de travail, le revenu de base, la réduction de la publicité, la lutte contre l'obsolescence programmée, l'investissement dans une mobilité durable et la taxation des transports polluants, la réforme de la monnaie, la transformation de la finance font partie des politiques souvent défendues par les partisan-e-s de la décroissance.

Bien que le terme «décroissance» possède une connotation négative pour une partie de la population, certains de ses principes sous-jacents rencontrent une large adhésion. Par exemple, selon une enquête publiée dans Challenges le 3 octobre 2019, 54% des

Français estiment que «*changer fondamentalement notre mode de vie, nos déplacements et réduire drastiquement notre consommation*» constitue le moyen le plus efficace pour solutionner les problèmes environnementaux actuels et futurs.

La crise, une opportunité qui n'économisera pas la nécessité d'une lutte

La crise sanitaire nous offre un moment privilégié pour repenser nos sociétés. Elle nous rappelle brutalement que nos économies ne vivent pas «hors sol», mais sont pleinement inscrites dans un monde où humains et non-humains se trouvent interdépendants. Elle pointe du doigt la fragilité du capitalisme mondialisé, où un virus qui fait irruption à un endroit du globe peut mettre à terre des économies de l'autre côté de la planète en quelques semaines. Selon Serge Latouche, un des principaux penseurs de la décroissance, seul un choc peut permettre à la société de se ressaisir, ce qui est parfois considéré au sein du mouvement comme un aveu d'échec.

Malgré toutes ses conséquences dramatiques, la crise aura permis à certaines idées que l'on retrouve dans le discours décroissant d'émerger dans le débat public. Ainsi un embryon de réflexion a été mené sur ce qui constitue une activité «essentielle»: l'accès à la santé et à l'alimentation s'imposent ainsi comme deux besoins vitaux, qui valent l'arrêt d'autres activités. En France, la «relocalisation» a réalisé une percée dans le langage des dirigeant·e·s. Mais les appels à un changement radical de système n'ont jusque-là pas beaucoup retenti. Cette situation illustre l'inertie importante dans les rapports de force au sein de la société. Les résistances du système économique basé sur la croissance restent tenaces. Pour le comprendre, il faut considérer l'État non pas comme une entité monolithique, mais comme un ensemble de relations qui résultent de l'interaction de multiples acteur·trice·s aux intérêts contradictoires. Il est ainsi notamment un terrain de lutte entre celles et ceux qui souhaitent un retour dès que possible «à la normale», à la croissance, et les partisan·e·s d'une transition radicale vers une économie respectueuse des limites biophysiques de la planète — ces dernier·e·s ayant une influence nettement moins importante sur l'action publique.

Dès lors, la décroissance est-elle condamnée à rester une utopie? Sans bouleversement des rapports de force au sein de la société, probablement. Mais ce qui est institué peut être destitué. Des réflexions doivent être

poursuivies: quels sont les institutions et rapports à transformer, suivant quelles stratégies, à travers quelle coalition d'acteur·trice·s, avec quels moyens? Les militant·e·s de la décroissance, toujours plus nombreux·ses à travers le monde, s'emparent activement de ces questions, même confiné·e·s. Chaque contrainte peut être surmontée ou disparaître, et la décroissance pourrait figurer au premier plan à l'avenir. Enfin, gardons à l'esprit que de nombreuses idées aujourd'hui largement acceptées étaient autrefois considérées comme radicales et irréalisables.

1. Schneider, F., Kallis, G., & Martinez-Alier, J. (2010). Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability. Introduction to this special issue. *Journal of Cleaner Production*, 18, 511–518.
2. «Covid-19 et minorités: un non-dit français». *Mediapart*. 15 mai 2020. www.mediapart.fr/journal/france/150520/covid-19-et-minorites-un-non-dit-francais.
3. Institute for Policies Studies (2020). Billionaire Bonanza 2020: Wealth Windfalls, Tumbling Taxes, and Pandemic Profiteers. <https://ips-dc.org/billionaire-bonanza-2020/>

Les 9 principes de la décroissance¹

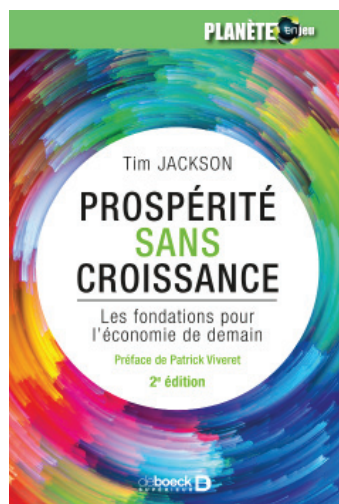
- fin de l'exploitation;
- démocratie directe;
- production localisée;
- partage et récupération des biens communs;
- attention portée aux liens sociaux;
- non-accumulation;
- soins;
- diversité;
- démarchandisation des terres, du travail et de la valeur.

1. Par Giorgos Kallis, professeur à l'Universitat Autònoma de Barcelona.

pour aller plus loin

OUVRAGES

Prosperité sans croissance: Les fondations pour l'économie de demain de Tim Jackson, 2010



Que peut signifier la prospérité dans un monde soumis à des limites environnementales et sociales? Tim Jackson apporte la démonstration que la mise en place d'une économie «post-croissance» est une tâche à la fois précise, définissable et chargée de sens. La publication de cet ouvrage a marqué une étape cruciale dans le débat sur le développement durable. Un incontournable.

Enjeux environnementaux: un système à déconstruire, une alternative à concevoir d'Adrien Plomteux



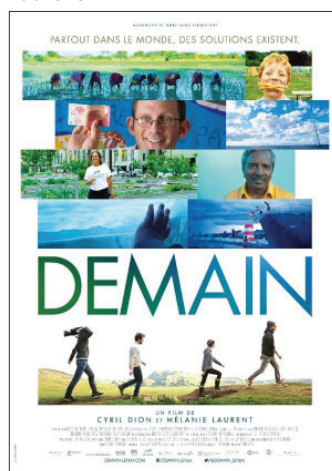
Cette étude de la Ligue de l'Enseignement détaille les différents sujets abordés dans ce dossier. Parmi les questions largement débattues, à quel point les enjeux environnementaux sont-ils importants? Quelles sont les réponses habituelles de nos dirigeants et pour y faire face? Ces réponses s'avèreront-elles adéquates et suffisantes? Quelles alternatives sont envisageables?

La décroissance de Serge Latouche

La décroissance expliquée par un de ses pères en 128 pages et dans un style accessible.

DOCUMENTAIRES

Demain de Cyril Dion et Mélanie Laurent



Ce documentaire de 2015 est à voir ou revoir. Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays? Durant leur voyage, ils rencontrent les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain...

PLATEFORME

IMAGO



Une plateforme web regroupant plus de 2500 documentaires, web séries, émissions, podcasts, et courts-métrages traitant de la transition écologique. Le tout sans pub, en accès libre, et dans le respect des ayants droits.

Plus d'infos: www.imagotv.fr/

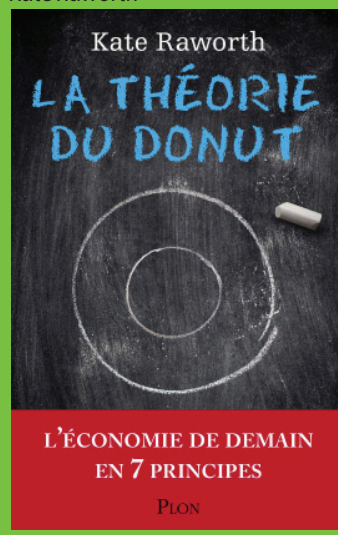
INITIATIVE

Conscience Numérique Durable



Conscience Numérique Durable est un projet soutenu par Erasmus+ dans lequel participe la Ligue de l'Enseignement. Il a pour but de mettre en place des outils pédagogiques mettant en lumière les conséquences environnementales et sociales souvent cachées des objets numériques de notre quotidien. Les productions seront disponibles en juin 2021.

La théorie du Donut: L'économie de demain en 7 principes de Kate Raworth



Ce livre propose une révision des principes et outils économiques sur lesquels sont fondées les sciences économiques. Selon cette ancienne chercheuse d'Oxfam maintenant professeure à l'université d'Oxford, la taille de l'économie doit se situer entre un minimum, permettant à l'humanité de s'épanouir, et d'un maximum l'empêchant de dépasser les limites de la planète. La représentation de ce plancher et de ce plafond, sous forme de cercle, donne l'image du Donut dans lequel l'activité économique doit s'inscrire.

Deux degrés avant la fin du monde de Datagueule

Ce documentaire aborde notamment le changement climatique, l'impuissance de l'ONU et les nœuds dans notre cerveau pour changer de modèle et rendre notre Terre plus vivable.

Tout cela à l'aide de données, interviews et reportages.



Pour une lecture critique de la colonisation¹

Ces derniers mois, plusieurs faits à caractère raciste envers les noir·e·s ont été dénoncés en Belgique. Comment expliquer ces incidents haineux parfois très graves? Divers facteurs, ayant contribué à construire notre culture et notre mémoire collective de la colonisation, peuvent être invoqués: le comportement et le discours des blanc·he·s vivant ou ayant vécu dans l'ancienne colonie ou encore ce qu'on enseignait (et ce qu'on enseigne encore²) aux élèves en Belgique; il ne faudrait pas négliger par ailleurs l'image de la colonie et de ses habitant·e·s véhiculée par les médias, les bandes dessinées, les chromos de toutes sortes³ et l'impact de la présence de monuments glorifiant la période coloniale dans l'espace public. Il est bien entendu exclu d'approfondir ces éléments dans le cadre de cette chronique. Je me limiterai à une évocation de quelques faits.

La conquête du bassin du Congo

Profitant des rivalités entre Français, Anglais et Allemands, Léopold II, monté sur le trône en 1865, s'est «inséré» dans la course aux colonies des grandes puissances⁴. En 1882, il créa l'Association internationale africaine (AIA) et finança sur sa cassette personnelle plusieurs expéditions chargées d'explorer cet immense territoire, toujours *terra incognita* à la fin du XIX^e siècle, baigné par le fleuve Congo. Michel Bouffiuox a mis très récemment en lumière le comportement d'un officier belge, Emile Storms⁵, qui fut commandité par le Roi pour explorer, au cours d'une expédition armée, la région du lac Tanganyika. Dans son journal, Storms relate qu'après avoir fondé la localité de M'pala, sur les bords du lac, il organisa des expéditions punitives en territoire Tabwa contre le chef Lusinga Iwa Ng'ombe qui lui résistait. Vaincu, Lusinga fut décapité. Storms écrit dans son journal «*Je fais apporter la tête de Lusinga au milieu du cercle. Je dis. Voilà, cet homme est mort parce qu'il a menti à l'homme blanc*». Le crâne de Lusinga, ramené en

Belgique par E. Storms, avec d'autres restes humains, est conservé aujourd'hui à l'Institut royal des Sciences naturelles⁶. Storms obéissait, en fait, à son supérieur hiérarchique Maximilien Strauch⁷, secrétaire général de l'AIA, qui lui écrivait le 20 juillet 1883: «*Ne manquez pas non plus de recueillir quelques crânes de nègres indigènes si vous le pouvez sans froisser les sentiments superstitieux de ces gens. Choisissez autant que possible les crânes d'individus appartenant à une race bien tranchée et dont le caractère n'a pas subi de modifications physiques par suite de croisements. Notez soigneusement le lieu d'origine des sujets ainsi que leur âge quand c'est possible*»⁸. Ramener des crânes et des restes de «nègres» d'Afrique répondait aux pré-occupations de l'époque: évaluer en fonction des mensurations des os du crâne les capacités intellectuelles, les performances cognitives et le degré d'intelligence des «races» humaines. Cette discipline pseudo-scientifique⁹, appelée craniométrie, visait à déterminer des classements hiérarchisés des individus et à démontrer la supériorité des

Ce dimanche 7 juin 2020, Bruxelles a vu 10 000 personnes se mobiliser suite à l'assassinat de George Floyd aux États-Unis, meurtre qui fait écho à la réalité des brutalités policières et du racisme systématique à l'égard des femmes et des hommes racisé·e·s en Belgique. Dans ce contexte, nous avons souhaité republier ce texte de Pol Defosse, qui fait le lien entre discriminations et colonisation, et nous invite à regarder en face notre passé colonial.

«blancs». Une mesure était régulièrement pratiquée et jugée significative, c'était celle de l'angle formé par la ligne faciale menée de la partie la plus saillante du front à l'épine nasale inférieure jusqu'au conduit auditif externe. Cet angle permettait de mesurer, affirmait-on, la capacité du crâne c'est-à-dire le développement du cerveau, donc de l'intelligence. L'angle facial était évalué à 80°-85° chez les blancs, à 75° chez les mongols et à 70°-72° chez les noirs; l'angle facial était de 60° à 30° selon les diverses espèces de singes, considérés comme l'ascendant de l'espèce humaine.

Quoiqu'on ait pu en dire ou écrire, les motivations profondes de Léopold II étaient lucratives; l'AIA devait générer des bénéfices. «*Les considérations humanitaires et civilisatrices, selon Guy Vanthemsche, ne jouent aucun rôle*»¹⁰. En profitant habilement des rivalités entre les grandes puissances, Léopold II a pu mener librement sa politique coloniale qui consistait à hisser la bannière bleue étoilée de l'AIA sur un maximum de territoires, à soumettre les populations locales et à faire accepter des traités par les chefs indigènes. «*Le projet léopoldien, explique G. Vanthemsche, aboutit à l'État indépendant du Congo (EIC) moins par la puissance propre du Roi que par la confrontation européenne dans la région*»¹¹. Toutes ces conquêtes furent

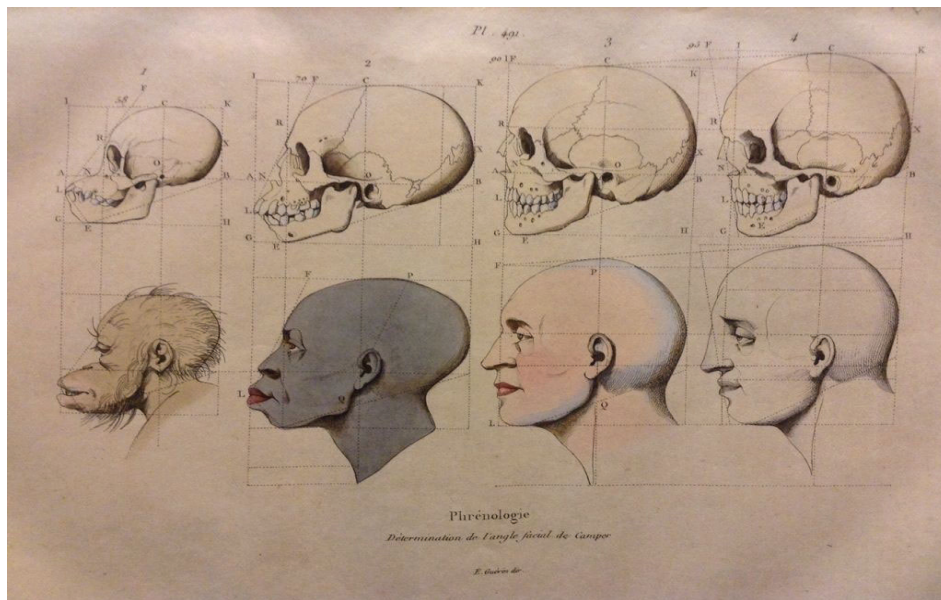
reconnues par les grandes puissances européennes à la conférence de Berlin le 26 février 1885. Léopold II, souverain constitutionnel, roi des Belges devenait un souverain absolu, avec le titre de roi du Congo (et non des congolais-e-s); il était le propriétaire d'un territoire immense (près de 80 fois la superficie de la Belgique) au même titre que les rois de France avaient été souverains absolus et propriétaires de la France avant la révolution de 1789. Les Congolais-e étaient ses sujets sans droits et non des citoyens-ne-s.

Les débuts de l'EIC furent très difficiles; ce fut rapidement un gouffre financier mais à partir du milieu des années 1890, le commerce de l'ivoire ainsi que celui du caoutchouc, dont la demande en hausse était liée à l'industrie automobile naissante et à la découverte de la bicyclette, ont généré d'énormes bénéfices. La conséquence humaine de cette exploitation (destruction de villages, exécutions sommaires, châtiments corporels) fut souvent dénoncée, dans le monde anglo-saxon notamment, mais l'impunité fut totale car la métropole s'est tenue éloignée de cette colonisation «privée». Et depuis que l'État indépendant du Congo est devenu sa colonie en 1908, la Belgique n'a jamais reconnu le côté «sombre» de la période Léopold II.¹²

«*Quoiqu'on ait pu en dire ou écrire, les motivations profondes de Léopold II étaient lucratives.*»



© Anne Wetsi Mpoma



Le comportement du colonisateur

Le comportement des Belges pendant la période coloniale vis-à-vis des Congolais-e-s n'a pas été exemplaire. Il était souvent un mélange de paternalisme et d'autorité que Patrice Lumumba, en tant que premier ministre, a dénoncé en termes virulents le 30 juin 1960 : «*Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir parce que nous étions des nègres... Nous avons connu nos terres spoliées au nom de textes prétendument légaux, qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort, nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres... Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillottes croulantes pour les noirs; qu'un noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits européens, qu'un noir voyageait à même la coque des péniches au pied du blanc dans sa cabine de luxe*»¹³. Cette condamnation de l'ère coloniale n'est plus aujourd'hui scandaleuse. Guido Grijsseels, directeur général du nouvel AfricaMuseum (Tervuren) déclarait en substance lors de l'inauguration du nouveau musée : «*il était temps de tourner la page de la mission civilisatrice pour reconnaître que la colonisation fut d'abord une entreprise capitaliste accom-*

pagnée de violences et de victimes. Derrière les images idylliques de la construction d'écoles, des hôpitaux, des routes et chemins de fer la population du Congo a été exploitée, a subi l'oppression et le racisme d'un système colonial immoral»¹⁴.

Les zoos humains

Le mépris des noir-e-s, stigmatisé par Lumumba, a atteint une dimension raciste avec les zoos humains¹⁵. La propagande coloniale comptait deux grands volets, l'aspect économique qui concernait l'exploitation des richesses, que je n'aborderai pas ici, et l'aspect social qui visait à donner au public européen une image du/ de la Congolais-e, de sa vie quotidienne, de ses caractéristiques physiques, mentales et intellectuelles. D'une manière générale, l'accent était mis sur les aspects étranges : la nudité, les coiffures, les tatouages¹⁶, les danses et le sens du rythme, la polygamie, voire même le cannibalisme ; en résumé, les Congolais-e-s étaient traité-e-s comme des arriéré-e-s auquel-le-s le colon apportait la civilisation et l'Église, le christianisme. Dès la fin du XIX^e siècle, sur le modèle du cirque Barnum aux États-Unis, les Européen-ne-s vont exhiber des noir-e-s en Europe ; les Africain-e-s étaient installé-e-s dans des villages reconstitués dans les expositions universelles. C'est à Amsterdam, en 1883, que débuta «cette mode» des zoos humains. Deux ans plus tard, le 12 mai 1885, douze noir-e-s débarquaient à Anvers pour participer à l'exposition mondiale qui devait se tenir dans la métropole et pour être exposé-e-s au public comme spécimens de la race noire

au village colonial. Les sauvages nus et noirs sont confiés aux bons soins d'un comité de dames patronnesses qui les loge et les habille en accord avec notre climat. D'autres expositions internationales suivront en Belgique et en Europe (Anvers 1894 -Tervuren et Bruxelles 1897 - Bruxelles 1910 - Paris - Londres - Milan-Berlin, etc.). Les noir-e-s, dans ces villages coloniaux, subissaient des traitements dégradants ; ils étaient confrontés à des conditions climatiques inhabituelles, les conditions de vie étaient déplorables. Plusieurs d'entre eux ne reverront jamais l'Afrique : en 1897, à l'exposition de Tervuren, sept Congolais disparaissaient, plusieurs décès sont également à déplorer à Paris en 1892, à Barcelone en 1896. Des zoos humains seront encore organisés pendant l'entre-deux-guerres et même après la fin des hostilités en 1945 alors que paraissaient les premiers signes de la décolonisation à la fin des années 1950. La dernière exhibition de noir-e-s en Europe dans un village colonial eut lieu à l'exposition universelle de Bruxelles en 1958. «L'attraction», qui suscita de nombreuses critiques et dut fermer ses portes avant la fin de l'exposition, a été sans aucun doute un des éléments déclencheurs de l'indépendance du Congo deux ans plus tard¹⁷.

Que disaient les manuels scolaires à propos des noirs ?

À ma connaissance, l'histoire du Congo n'était guère présente dans les programmes d'histoire. Par contre, l'étude du Congo faisait partie des programmes du cours de géographie physique, de géographie économique et accordait une grande place à la description des ethnies. Edouard Vincke¹⁸ a dépouillé de nombreux manuels. Je lui emprunte quelques textes concernant la présentation des populations noires.

«*Le nègre, l'un des trois types primordiaux de l'espèce humaine (avec le blanc et le jaune), se distingue par ses formes robustes, ses cheveux laineux, ses lèvres épaisses, son teint noir... Moins intelligent et moins actif que les autres races, le nègre est resté généralement sauvage, ignorant, superstitieux, adorateur de fétiches ; il se laisse dominer par des chefs absolus et féroces, qui le traitent comme une bête de somme, le sacrifient à leurs plaisirs, ou le vendent à vil prix (1880)*»¹⁹. Cette description du «nègre» a été reprise dans des formes différentes par des auteurs plus récents. En 1948 : «*La race noire a la peau brun-chocolat, la mâchoire inférieure saillante, les lèvres épaisses, le nez large et aplati*



Le bassin du «village sénégalais», Exposition universelle de Liège, carte postale, héliotypie, 1905.
© P. BLANCHARD/Collection Groupe de recherche ACHAC.

et les cheveux noirs et crépus. Les noirs ont une civilisation arriérée²⁰». Cependant des auteurs de manuels ne mettent pas tous les noirs dans le même sac. Ils distinguent des groupes: «Il ne faut pas croire que tous les nègres se ressemblent. Il y a autant de différences entre eux qu'entre les différents peuples blancs. Le type représenté ici (une photo) est un des types supérieurs: le Soudanais face prognathe, crâne assez développé, poitrine large et membres solides. Le Soudanais est capable de comprendre et d'exécuter les bonnes méthodes agricoles. Au contraire d'autres nègres comme les Bantous de l'Afrique équatoriale, les Bushmen, les Cafres et les Hottentots de l'Afrique du sud représentent des races inférieures. Certains vivent de la chasse et ignorent presque complètement la culture²¹». Cette vision sera celle enseignée après le second conflit mondial dans certaines classes primaires. «Les Soudanais ont le crâne moins allongé, le front plus droit, le nez moins épaté, les mâchoires moins proéminentes et leur teint chocolat est plus clair. Leur organisation politique est meilleure. Ils possèdent de grandes aptitudes industrielles et commerciales. Les Soudanais ont une réelle supériorité physique et intellectuelle sur les autres populations congolaises (1958)²²». Pour les auteurs de manuels, les Pygmées - Mbuti est le nom que se donnent les Pygmées - sont au bas de l'échelle. «Les pygmées ne sont pas des nègres. Ce sont des nains à la peau noire... Ils

sont fort arriérés, et n'apportent aucune aide aux blancs (1937)²³». En 1959, à un an de l'indépendance du Congo, F. Camerlinckx²⁴ tient des propos nettement racistes: «Les Hottentots et les Boshimans, races dégénérées... ainsi que les Pygmées du Congo ont été refoulés par les nègres Bantous. Ils pratiquent un fétichisme très arriéré... dans leur épaisse forêt. Là, ils mènent une vie errante de chasseurs. Ils sont farouches et souvent craints par les blancs et les noirs. Ils manient avec grande habilité l'arc et les flèches empoisonnées». Les stéréotypes à propos des Pygmées ont longtemps survécu: «Dans les régions les plus insalubres de la forêt vivent quelque 150.000 pygmées en voie de disparition²⁵. J. Tilmont affirme pendant près de 40 ans que les Pygmées ont des membres disproportionnés ce qui est une contre-vérité destinée à les rapprocher des singes²⁶. En ce qui concerne le mode de vie et la psychologie du «noir», on trouve dans les manuels des affirmations qui pourraient faire sourire si elles n'étaient pas destinées à être mémorisées et enseignées: «Le chef de famille abandonne aux femmes et aux esclaves domestiques les travaux de culture tandis que lui se réserve les deux plaisirs de la chasse et de la pêche (1909)²⁷ - Le nègre passe des heures et des journées à fainéanter, discuter bagatelles, danser, chanter. Il ne s'occupe guère des travaux agricoles laissant ces travaux aux femmes sauf dans les régions soumises à l'influence européenne ou arabe

(1925)²⁸ - Le Bantou de la forêt a un caractère sombre, agressif, méfiant... Les nègres ne manquent pas d'intelligence quand il s'agit de comprendre et d'observer leur intérêt; mais l'esprit créateur et la faculté d'abstraction leur font totalement défaut... Dans ce milieu hostile, le nègre est sournois, batailleur. Il n'a guère d'initiative mais il possède beaucoup d'amour-propre et est doué d'un vrai sens de l'imitation²⁹». L'image du «nègre»³⁰ véhiculée par le colonisateur n'est pas moins discriminatoire. On le dit paresseux, aimant rire, naïf, enfantin, chapeleur ou encore hypocrite et rusé.

L'espace public glorifie la colonisation

Les monuments commémoratifs sont un autre support des représentations embellies et héroïques de la colonisation. On peut citer la statue équestre de Léopold II (*regi Belgarum*), place du Trône à Bruxelles. L'œuvre du sculpteur Thomas Vinçotte (1850-1925), inaugurée en 1921, rend hommage au roi pour sa politique coloniale ou encore du même Vinçotte, le monument aux pionniers belges au Congo commandé en 1911, mais élevé seulement en 1921 dans le Parc du cinquantenaire, qui présente des reliefs glorifiant l'action bienfaitrice du colonisateur et valorise l'idée du «blanc» porteur de la civilisation et protecteur du «nègre». Le socle portait autrefois une inscription bilingue «L'héroïsme militaire belge anéantit l'arabe esclavagiste»³¹. Dans la même veine,

je rappellerai le monument de Blankenberge dédié à Joseph Lippens et Henri-Auguste De Bruyne, deux militaires qui ont participé à ce qu'on a appelé la lutte anti-esclavagiste. Ces monuments mettent l'accent sur l'idée que cette lutte avait été l'objectif des expéditions belges et ignorent qu'elle ne fut en réalité qu'un alibi pour asseoir une domination politique et commerciale sur le bassin du Congo.³²

En guise de conclusion

Il serait bon aujourd'hui de regarder le passé colonial en face, tel qu'il fut avec ce qu'il eut de positif et de négatif. Mais ceci n'est pas toujours évident. L'épisode de la place Lumumba en témoigne. Pendant des années, l'administration communale d'Ixelles a refusé à la communauté noire vivant à Matonge de donner le nom de Patrice Lumumba à une place de la Commune. Ce n'est que le 30 juin 2018, que ce vœu a été exaucé mais par la Ville de Bruxelles, dont le territoire s'étend aux confins de celui d'Ixelles; désormais, à l'entrée de Matonge, devant le square du Bastion, une petite place est dédiée au leader congolais, assassiné le 17 janvier 1961.

Il faudrait aussi de la part des colonisateurs une reconnaissance de l'histoire, des cultures et civilisations africaines antérieures à la colonisation; cette reconnaissance est liée à une restitution du patrimoine africain acquis pendant la colonisation (y compris les ossements humains qu'il serait légitime de rendre à leurs descendant·e·s)³³. Cette question se pose singulièrement à la Belgique qui vient d'inaugurer l'AfricaMuseum (ex-Musée royal de l'Afrique centrale fondé à Tervuren par Léopold II). Réhabiliter les civilisations africaines, congolaises en particulier, contribuera à combattre et à effacer l'image négative des noir·e·s véhiculée pendant la période coloniale.

1. «Pour comprendre les racines du racisme, la société doit tirer les leçons de l'histoire et entrer en débat avec celles-ci» Michal Balcerzak dans *Le Soir* du 12 février 2019, p. 10 l'article de E. BLOGIE et M. THIEFFRY, *La Belgique invitée à présenter ses excuses pour la colonisation*.
2. Voir l'article: <https://ligue-enseignement.be/manger-vegetal-ou-colonial-les-vrais-enjeux-de-lhistoire-de-la-colonisation/>
3. Notamment les chromos qui étaient insérés dans les emballages des chocolats Jacques.
4. Sur le contexte international de la politique coloniale des pays européens et les motivations de Léopold II voir Guy VANTHEMSCHÉ, *La*

Belgique et le Congo. L'impact de la colonie sur la métropole, Le CRI édition, 2010, p. 8 et sq.

5. Né à Wetteren en 1846 et décédé à Bruxelles en 1918 (M. COOSEMANS dans *Biographie coloniale*, T. 1, 1948, col. 899-903).
6. D'autres crânes, des statuettes, des fœtus sont conservés au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren. Voir pour plus de détails Michel BOUFFIOUX, «L'histoire que nous raconte le crâne de Lusinga dans *Paris Match* du 21 mars 2018 et <www.michelbouffieux.be/lusinga> consulté le 2 novembre 2018.
7. Maximilien Strauch (1829-1911). Très proche de Léopold II, il présida l'Association internationale du Congo et fut administrateur de l'État indépendant du Congo. En 1890, il démissionna car il désapprouvait la politique du Roi en ce qui concerne l'exploitation, au détriment des congolais, de l'ivoire et du caoutchouc (*Biographie coloniale belge*, T. III, 1952, col. 831-833).
8. Texte cité par M. Bouffieux.
9. On connaît les dérives abominables qu'elle eut sous le régime nazi.
10. Les massacres des populations indigènes en Afrique furent nombreux. On peut rappeler celui des Héréros en Namibie en 1904. Les populations vivant sur ce territoire, accordé à l'Allemagne à la Conférence de Berlin, furent systématiquement exterminées par le général Lothar von Trotha ou emprisonnées dans des camps de concentration au point que certains historiens ont pu qualifier cette extermination de premier génocide du XX^e siècle (Marie-France CROS dans *la Libre Belgique* du 18 octobre 2016, p. 21).
11. VANTHEMSCHÉ, *La Belgique et le Congo*, p. 39-6. Léopold II recrutait des officiers belges mais aussi étrangers. Je citerai à titre d'exemple, Giovanni Aiuti (1860-1913) d'origine italienne qui participa à diverses expéditions contre les tribus révoltées et contribua jusqu'à sa mort à Stanleyville à la «pacification» du Congo. (C. PUGLIERI dans *Biographie coloniale belge*, T. 1, s.v.)
12. J. STENGERS, *Congo. Mythe et réalité. 100 ans d'histoire*, 2^e éd. Bruxelles 2005.
13. Patrice LUMBA, Premier ministre et ministre de la défense nationale de la République du Congo à la cérémonie de l'Indépendance à Léopoldville le 30 juin 1960. (Textes et Documents, n° 123 Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles)
14. Déclaration au journal *Le Soir* (Lundi 6 décembre 2018, p. 19).
15. *Zoos humains. L'invention du sauvage*. Dir. Pascal BLANCHARD, Liège, Centre d'Action Laïque, 2016, 63 p., nombr. ill.
16. Que diraient aujourd'hui nos aïeux des blancs adeptes aujourd'hui du tatouage!

17. A Yvoir, en 2002, une exhibition de Pygmées bakas camerounais dans un domaine où sont exposés des animaux, fit scandale (*La Libre Belgique* du 6 août 2002).
18. Les textes cités ci-dessous sont extraits d'Edouard VINCKE, *Géographes et Hommes d'ailleurs. Analyse critique de manuels scolaires*, Bruxelles, Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles. 1985 (Collection Document n°28).
19. M.G. ALEXIS (Abbé), *Cours supérieur de géographie*, 2^e éd., Liège, Dessain 1880, p. 212.
20. La Procure, *Le monde moins l'Europe*, Namur 1948, p. 19 (ouvrage destiné à l'enseignement primaire)
21. J. CHOT, *Le monde moins l'Europe*, 1924, p. 98
22. La Procure, *La Belgique et le Congo belge*, Namur 1958, p. 92
23. P. FESTRE et alii, *La géographie à l'école primaire*, Jemappe 1937, pp. 108
24. F. CAMERLINCKX et alii, *Le monde moins l'Europe*, Jemappe, 1959, p. 36.
25. P. HANCISSE, *Douze milliards d'hommes*, Namur, La Procure, 1979, p. 177
26. TILMONT J., *Le Monde moins l'Europe*, 1948, p. 21 et ID, *Les Continents*, 1973, p. 33
27. E. STEENACKERS, *Le Congo belge*, Bruxelles 1909, p.24 -
28. A. JACQUEMIN, *La Belgique et le Congo belge*, 1925, p. 179
29. J. TILMONT, *La Belgique et le Congo*, 1939, p. 261-262 et *L'Afrique et l'Asie*, 1971, p. 82.
30. *Racisme. Continent obscur. Clichés, stéréotypes, phantasmes à propos des noirs dans le royaume de Belgique*, Coopération par l'Éducation et la Culture-Le Noir du Blanc/Wit over Zwart, 1991, p. 83-85.
31. En 1989, le mot «arabe» a été martelé. Aujourd'hui l'inscription a complètement disparu.
32. VANTHEMSCHÉ, *La Belgique et le Congo*, p. 39
33. «Quatorze crânes congolais au cœur du débat» dans *Le Soir*, samedi-dimanche 16-17 février 2019, p. 8.

La science est une entreprise poétique

En lisant des livres d'histoire des sciences, on pourrait croire que la science ne progresse qu'avec des Marie Curie, des Darwin et des lauréat-e-s de prix Nobel. Mais la science avance aussi - et peut-être surtout - grâce à des millions de modestes acteurs et actrices de l'ombre: chercheur-se-s, bien sûr, mais aussi professeur-e-s, inventeur-se-s, instituteur-trice-s, technicien-ne-s, amateur-trice-s, etc., qui mettent leur engagement et leurs convictions au service de la science et de sa diffusion. Au travers de quelques entretiens, nous voulons présenter diverses facettes vivantes de la science incarnée par des personnes passionnées.

Ce mois-ci, rencontre avec un physicien du von Karman Institute (VKI), à Rhode-Saint-Genèse, spécialisé en mécanique des fluides: Olivier Chazot.

Éduquer: Qu'est-ce que la mécanique des fluides et le von Karman Institute?

Olivier Chazot: La mécanique des fluides, c'est la branche de la physique qui s'occupe de comprendre les écoulements des liquides et des gaz. Faire voler un avion, étudier la structure d'une fumée de cigarette, sont des problèmes de mécanique des fluides. Il s'agit de décrire des phénomènes comme la viscosité, les tourbillons, la propagation d'ondes, la turbulence, etc. Dès sa création en 1956, le VKI a été «La Mecque» de la mécanique des fluides, et cela jusque dans les années 2000. Il était un passage obligé pour les physiciens dans ce domaine. C'est d'ailleurs ici qu'a volé le premier hélicoptère de l'Histoire. Aujourd'hui, d'autres laboratoires se sont développés, mais nous gardons

une position de référence et une importance internationale avec nos trois départements: Aéronautique et Aérospatial, Turbomachine et Propulsion, Environnement et mécanique des fluides appliquée.

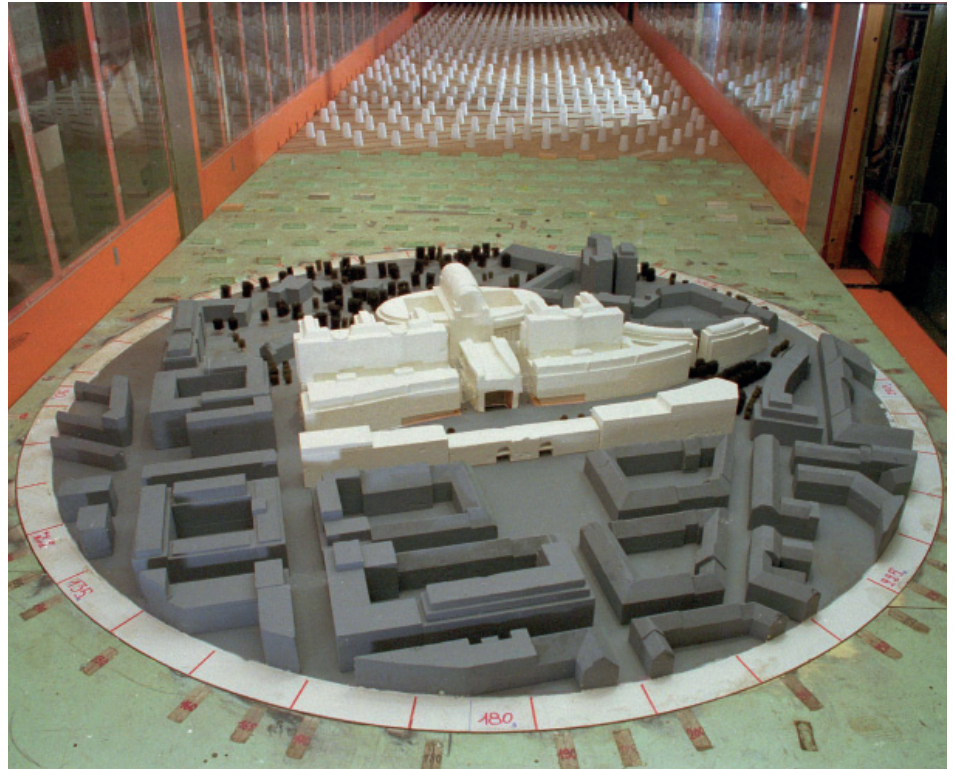
Nous visitons une grande soufflerie, la plus grande de Belgique. Au milieu de ce gigantesque courant d'air de trois mètres de diamètre dont la vitesse est parfaitement contrôlée, on a placé une maquette d'aile d'avion. Sur le bord d'attaque de l'aile, Olivier me montre des petites choses noires...

O.C: Tu vois ce qui est collé, là? Ce sont des mouches mortes. On les a fixées pour les besoins de l'expérience. Sur un avion, les insectes génèrent des instabilités et dérangent pour le décollage. La transition vers

la turbulence va arriver beaucoup plus tôt et la consommation de carburant va fortement augmenter. Mes collègues regardent comment souffler pour que les mouches n'impactent pas, ou bien étudient des revêtements où elles ne se collent pas. Dans l'idéal, les avions doivent voler sans faire de bruit, avec moins de consommation, et sans toucher les mouches!

Un peu plus loin, je vois une maquette d'habitation ancrée sur un roc au milieu de neige artificielle.

O.C: Imagine que tu veuilles construire une station en Antarctique. Il y a le froid, la neige, les vents «catabatiques»¹, qui peuvent souffler à plus de 300 km/h. Alain Hubert, l'explorateur polaire, est venu nous voir pour que nous testions dif-



férentes architectures dans ce milieu extrême. Il a découvert là-bas un petit roc qui dépasse, où on peut s'ancrer. Il nous a demandé de dessiner la station. On a reproduit la topologie des lieux, et on a regardé les vents dominants, l'érosion, l'accumulation de la neige, le bon positionnement des panneaux solaires, etc. Nous avons proposé un bâtiment, un positionnement, une forme. Voilà le genre de choses que nous faisons ici en mécanique des fluides appliquées.

Juste au-dessus du morceau d'Antarctique, je reconnais une maquette de paysage bruxellois familier...

O.C.: La place du Luxembourg et le Parlement européen. L'esplanade est axée sur les vents dominants, elle est configurée comme une véritable soufflerie! Il y avait un effet de micro-climat, des portes qui s'arrachaient. Nous leur avons proposé un système de pylônes pour diminuer les courants d'air. Avec des piliers, l'énergie du vent est dissipée, et on crée une zone beaucoup plus tranquille. De même, dans un jardin, si on veut éviter le vent, un grillage avec des buissons sera bien plus efficace qu'un mur. Quand le vent traverse de petits obstacles, cela crée des tourbillons de plus en plus petits qui dissipent l'énergie du vent. Donc nous avons fait cette maquette, et mesuré

l'effet de nos pylônes sur la vitesse du vent. Nous avons préconisé de mettre quelques piliers, ce qui a été fait. Les architectes les ont surmontés d'un anneau pour des raisons esthétiques et de circulation.

Éduquer: Tu parles de choses corrigées après coup, mais est-ce que les concepteurs s'adressent à vous avant la conception du bâtiment?

O.C.: Oui, par exemple, pour la gare de Gand, ou pour la tour Madou. Pour cette tour, les ingénieurs nous ont consultés pour nous faire tester trois projets différents. On leur a dit, «prenez tel projet, il minimise les courants d'air». Et finalement, ils ont construit le pire des trois modèles! Nous sommes consultés, mais on ne tient pas toujours compte de notre avis. Il y a sans doute d'autres contraintes».

Éduquer: J'ai en effet beaucoup de mal à circuler là-bas en vélo. Je dois souvent mettre pied à terre. Que se passe-t-il?

O.C.: Les tours rabattent vers le sol les vents circulant à une centaine de mètres d'altitude. Si en plus il y a un effet d'entonnoir entre deux bâtiments, alors le vent atteint des vitesses très élevées. Il se produit le même phénomène au pied de la tour «Villa in the sky» près de l'Avenue Louise, ou bien porte de Namur.

Éduquer: Je suis un peu étonné de l'importance toujours actuelle des souffleries. J'imaginai que la plupart de ces calculs étaient faits par ordinateur. Ne suffit-il pas de résoudre numériquement les équations de la mécanique des fluides pour connaître les vitesses, les pressions, etc?

O.C.: Ces équations sont un casse-tête mathématique: elles sont presque toujours insolubles notamment quand on doit prendre en compte la turbulence. On peut alors, en effet, recourir à l'ordinateur pour avoir des solutions approchées, mais ce n'est pas si facile. Sans rentrer dans les détails mathématiques, il y a énormément de difficultés qui apparaissent. Par exemple, en haute atmosphère, il y a une région où il n'y a pas d'équation correcte pour décrire ce qui se passe. En fait, dans cette zone, on n'a pas d'outil mathématique fiable pour savoir exactement comment un satellite qui retombe se comportera! Ceci nous emmène un peu loin sur le plan technique, mais c'est pour dire qu'il y a énormément de choses qui nous échappent, et que les solutions numériques ne peuvent pas tout. Les expériences en soufflerie sont donc indispensables pour comprendre certains phénomènes. Dans une soufflerie, la Nature résout l'équation pour toi. Regarde par exemple une fumée de cigarette: on peut la voir comme une courbe. Cette courbe, c'est aussi une ligne mathématique, qui représente une solution à l'équation. La Nature, finalement, a en elle la solution qu'on cherche. Une soufflerie, c'est donc finalement une machine à résoudre les équations.

Éduquer: En quoi consiste ton travail?

O.C.: Je travaille dans le département aérospatial, sur des sujets concernant le retour de navettes spatiales. En 1957, les Russes envoient le premier satellite non habité Spoutnik. Ils résolvent donc la question de la propulsion. Mais ensuite se pose le problème du vol habité: comment revenir? C'est difficile, car le retour d'un satellite se fait à une vitesse d'environ 7 km/s (25 000 km/h). Un retour de la Lune ou de Mars se fait à des vitesses encore deux fois plus grandes! Lorsque tu reviens de la Lune à 50 000 km/h et que tu arrives dans l'atmosphère terrestre à 100 km d'altitude, tu chauffes à 10 000°C. Il se produit plusieurs phénomènes physico-chimiques très complexes, qui contribuent au réchauffement de la navette. Il faut donc trouver des solutions pour évacuer cette chaleur, sans quoi tout finit par brûler.

Éduquer: Qu'est-ce qui est difficile dans ton métier?

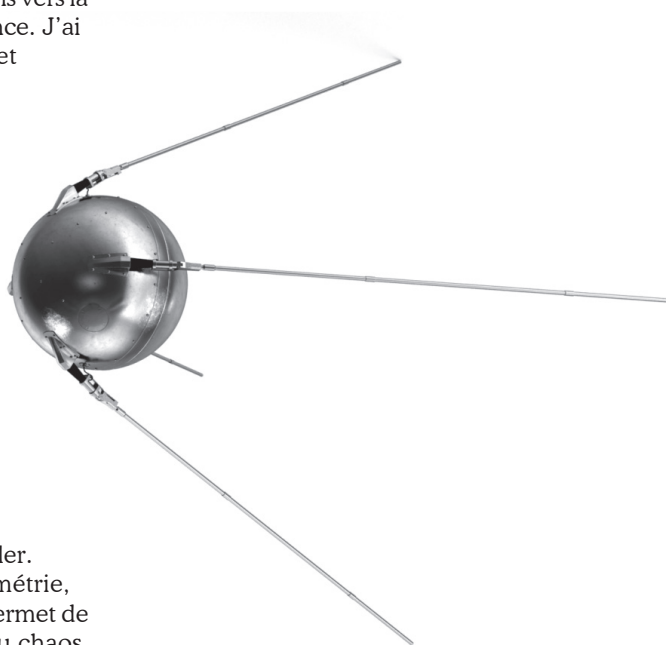
O.C.: C'est peut-être la dictature de l'économie sur la recherche. On est parfois contraint de travailler pour un monde que l'on n'a pas vraiment choisi. C'est comme un musicien qui sort du conservatoire, qui aurait envie de faire entendre la musique qu'il aime, mais il doit souvent faire de la musique plus «commerciale» pour vivre. Pour moi c'est un peu pareil. Mais je ne veux pas faire le grincheux, il y a toujours de belles surprises avec la recherche.

Éduquer: Qu'est-ce qui est gai dans ton métier?

O.C.: Interroger la Nature. C'est chercher à simuler au sol ce qui se passe là-haut. Qu'est-ce que ça veut dire de reproduire en labo ce qui se passe à l'extérieur? Je dois faire des maquettes, mettre à mon échelle, manipuler la Nature, la réduire: c'est le projet cartésien. Mais mettre à l'échelle, c'est plus compliqué que juste «faire tout en petit». Il y a des choses qui ne peuvent pas se miniaturiser. Par exemple, une réaction chimique, ce sont des atomes qui réagissent, on ne peut pas miniaturiser cela. Donc comment faire? On ne peut quand même pas tester une navette spatiale grandeur nature dans une soufflerie à 25 000 km/h! Alors il faut être astucieux. Pour cela j'ai des collègues plutôt formels, matheux, ils vont de la Nature vers les équations. Moi, je suis plus intuitif, je vais des équations vers la Nature, en contact avec l'expérience. J'ai un cerveau dans les mains! Eux et moi sommes complémentaires.

Éduquer: Parlez-nous de ce rapport à l'expérience.

O.C.: Généralement les scientifiques vont vers les souffleries avec leur tête. Ils restent dans le rationnel: je vois ceci, je vois cela. Mais pour moi, la science est une entreprise poétique. Je m'explique. En observant la Nature, tu reçois une foule de phénomènes, tu dois les organiser de telle sorte que tu puisses en parler. Tu y cherches de l'harmonie. Symétrie, lignes, courbes, etc. Tout cela te permet de construire un discours. À partir du chaos, tu fais un cosmos. Et tu peux en parler. J'appelle ça une «entreprise poétique» car





tu organises le discours que tu as sur la Nature.

Quand tu fais une expérimentation, cela doit devenir une expérience. Quelque chose doit se passer en toi. Le rationnel couvre ce que tu connais, mais découvrir ce que tu ne connais pas, c'est vivre une expérience. Il me semble que les scientifiques ne vivent pas assez cela, ou alors ils se cachent ce rapport artistique, esthétique.

Éduquer: C'est pour cela que tu travailles avec des artistes?

O.C: Oui. Je pense que, en évoluant dans le domaine de la rationalité, je l'étends, mais je reste dedans. L'apport de l'art, c'est une manière plus puissante de questionner ce que tu fais. Le scientifique est en face de questions, il apporte des réponses. L'artiste, lui, est devant des questions qui n'ont pas forcément de réponses, des questions en suspens: qu'est-ce que l'amour, la confiance, etc. Il est aussi face à des contradictions, les contradictions de la vie: la détermination contre la liberté, par exemple. La science, elle, ne sait pas tenir ensemble des contradictions fortes.

Éduquer: Concrètement, comment ce contact avec l'art t'aide-t-il à avancer?

O.C: L'art m'aide à penser ce que je fais, à ne pas juste accumuler des données, des descriptions, à me conforter avec le rationnel. Il m'aide à organiser ce que je vois, pour ce que j'appelle mon «entreprise poétique». L'art a aussi cette puissance de rendre présent. L'art, la musique, c'est

une présence, ils nous font vivre une expérience. En science aussi, il faut vivre une présence: cette expérience du corps dont je parlais, où l'être entier est requis. Et c'est là que se fabrique la science, les théories, que l'on peut fournir une explication.

Éduquer: Qu'est-ce que «expliquer» en science?

O.C: Expliquer, qui dérive de «déplier», c'est créer du lien social, c'est partager. C'est un rapport éthique. Pour expliquer, il faut penser, il faut désirer comprendre, et il faut communiquer. Une explication n'existe que par rapport à l'autre. Il faut se faire comprendre. Les machines ne créent pas ce lien. Les machines connaissent, elles peuvent même «apprendre», mais elle n'expliquent pas.

Quand on explique à un enfant un phénomène, il continue avec la question «pourquoi?». Pourquoi l'hérédité? Parce que l'ADN. Pourquoi l'ADN en double hélice? Parce que les atomes se lient d'une certaine façon. Et pourquoi les atomes sont-ils liés?, etc. Au bout de cinq ou six «pourquoi», on finit par ne plus savoir, on bute sur les limites de la connaissance. C'est comme descendre une corde: on descend, et à la fin, la corde n'est pas assez longue, on a le vide sous les pieds. On revient à «l'asile de l'ignorance», comme dit Spinoza. Et alors, on dit «c'est Dieu», ou bien «c'est comme ça», ou encore «la science expliquera cela plus tard». L'explication en soi crée du lien, parce qu'on se reconforte en s'expliquant, on repousse un peu l'étrangeté des choses.

Mais on sait bien que l'explication finale, qui est toujours en dehors du périmètre du connu, on ne l'a pas. C'est là que l'art vient au secours de la science, qu'il l'aide à s'adapter à la pénombre, pour poursuivre l'exploration de l'énigme du monde.

1. Un vent catabatique, du grec katabatikos qui veut dire «descendant la pente», est un vent gravitationnel produit par le poids d'une masse d'air froid dévalant un relief géographique.

Récit d'une expérience collaborative en période de crise sanitaire

La pandémie, l'école et moi

Situation inédite au 21^e siècle: nos écoles n'ont plus été en mesure d'accueillir leurs élèves, comme à l'accoutumée, entre mars et juin 2020. D'un arrêt brutal et généralisé des leçons à des formes de reprise partielle, laissées à l'appréciation de chaque Pouvoir Organisateur, le contexte actuel questionne et interpelle. Dans un tel paysage, des membres du Centre de Recherche des Sciences de l'Éducation (CRSE) se sont rapidement inquiété·e·s des retombées de cette crise sur l'enseignement et notamment sur des questions liées aux inégalités. De ces inquiétudes et questionnements, mais également d'une série d'opportunités qu'ils semblent identifier dans ce contexte, les chercheur·se·s lancent une recherche à visée collaborative: «La pandémie, l'école et moi». Le présent article vise à relater le lancement de cette expérience, les enjeux qu'elle comporte, et ses premières retombées.

Aux origines: une situation inédite, une circulaire... et des questions qui se posent

Le 16 mars 2020 marque une date clé de notre histoire: il a fallu dans l'urgence suspendre les leçons scolaires. Rapidement, les autorités ministérielles rédigent et transmettent la circulaire n°7515 qui dresse les orientations à poursuivre par les établissements:

1. ne pas entamer de nouveaux apprentissages mais proposer des activités de «révision, consolidation, dépassement»;
2. en cas de recours à des modalités d'apprentissage en ligne, il est impératif pour l'enseignant·e de «s'assurer que chaque élève du groupe-classe

dispose du matériel et du soutien pour s'y consacrer dans des conditions optimales»;

3. pour toute activité proposée, il doit être possible pour l'élève de la réaliser en parfaite autonomie, avec un accès égal au matériel d'apprentissage.

Toutes ces précisions trouvent pour conclusion l'impératif suivant: en aucun cas, les circonstances exceptionnelles que nous connaissons ne pourraient porter préjudice à la scolarité des élèves. Ces orientations, très louables, se sont rapidement suivies d'une série d'improvisations et de tâtonnements, d'une bonne dose de créativité de la part des équipes éducatives... et finalement d'une application très



différenciée de cette circulaire en fonction des établissements. La mise en confinement de tous les élèves, la sortie de cette circulaire et les actions qui en ont découlé ont amené l'équipe du CRSE à mettre sur pieds une recherche collaborative. Le projet «La pandémie, l'école et moi» vise à (s')interroger sur bien des chantiers: inégalités, forme scolaire, autonomie et savoirs seront passés au crible de cette crise sanitaire inédite. Ces quatre axes, identifiés par les chercheur·se·s et praticien·ne·s, présentent des enjeux de taille sur lesquels il convient de s'interroger.

Un travail collaboratif entre chercheur·se·s et praticien·ne·s

Pour interroger les différentes dimensions de la recherche, l'équipe s'est rapidement constituée de scientifiques, de futurs praticien·ne·s et de praticien·ne·s déjà en fonction dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, et de parents. Elle continue à s'élargir au fur et à mesure de l'avancée et se réunit pour co-réfléchir et coconstruire autour de ces quatre chantiers/axes et des enjeux qu'ils posent.

Des questionnements sur plusieurs champs

Dans le cadre de la recherche ici lancée, il s'agit donc d'interroger les inégalités, la forme scolaire, l'autonomie et les savoirs en situation de confinement/déconfinement. Mais qu'est-il entendu par ces concepts? Que recouvrent-ils? Quels sont

les enjeux qui se cachent derrière? Si ces axes ont été définis comme à explorer, c'est sans aucun doute parce qu'ils viennent (re) questionner les pratiques d'usage dans l'enseignement et la forme même de notre modèle scolaire.

Les savoirs scolaires en période de confinement/déconfinement

La circulaire qui a jalonné les débuts du confinement et de la suspension des cours mentionnait l'interdiction de réaliser des apprentissages nouveaux et préconisait des activités que les élèves pouvaient réaliser en autonomie. Qu'est-il advenu de ces savoirs en période de confinement puis déconfinement? À ce titre, Bernard Rey revient sur cette notion de savoir: «*Ne peut-on imaginer, même en confinement, des savoirs plus savoureux? Oui. Car ce qui est vraiment intéressant dans un savoir, ce n'est pas uniquement les indications qu'il nous apporte sur le monde, mais c'est surtout le fait qu'il nous oblige à changer nos façons de penser*». Avec la crise sanitaire, les enseignant·e·s ont dû user et ruser de créativité pour tendre vers cet objectif. En parallèle, il est intéressant de constater à quel point elle est venue remettre en cause le monopole du savoir par les institutions scolaires. Elsa Roland précise: «*Avec ce confinement, on aura réactivé l'idée qu'on peut apprendre partout. C'était une évidence au XIX^e siècle. Puis l'école est arrivée et a disqualifié les savoirs non appris en son sein. Les savoirs tels*

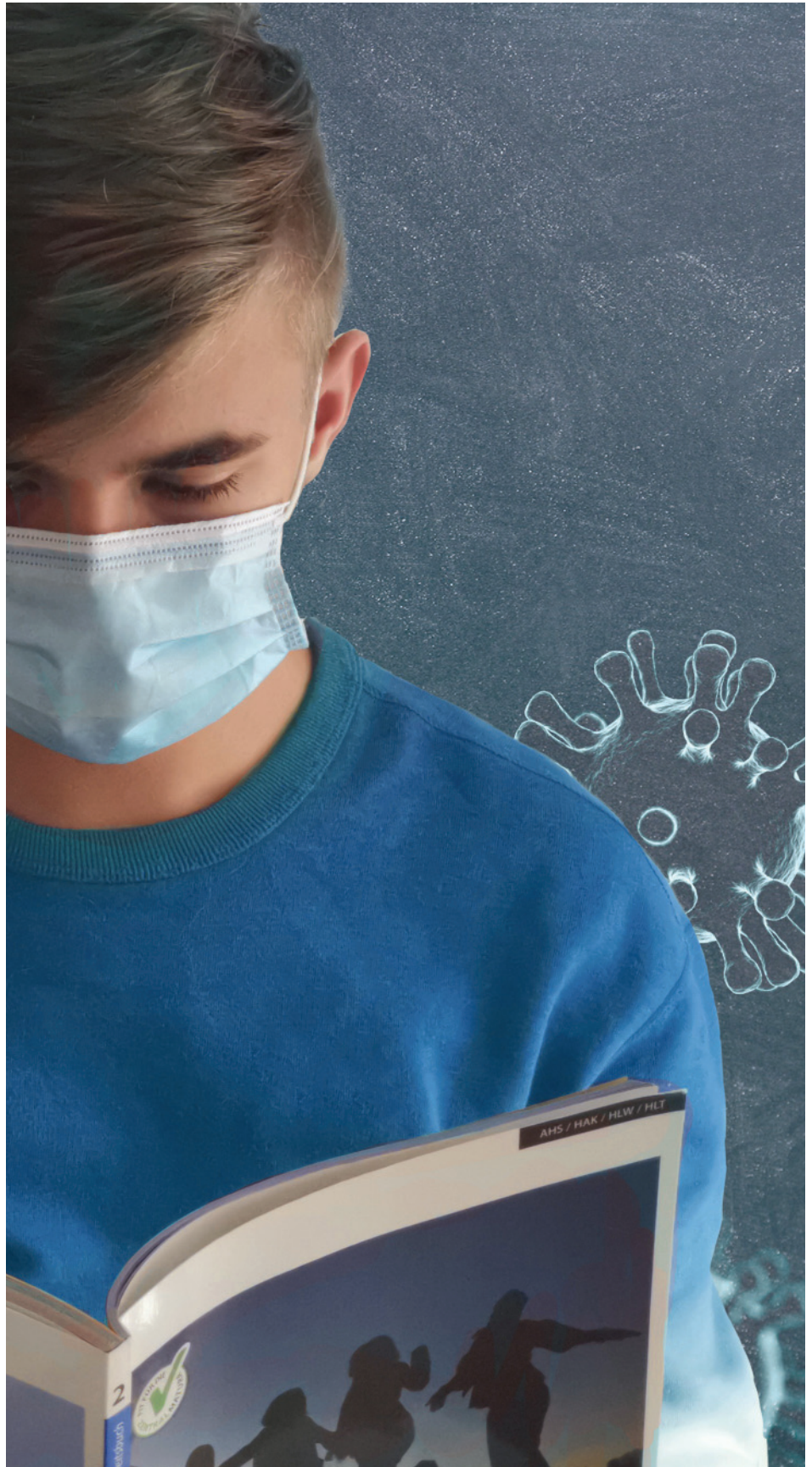
qu'ils apparaissent à l'école sont tributaires de l'organisation en classe, en année. C'est très intéressant de voir, à cette période où tous les murs de la classe sont tombés, la démultiplication des savoirs».

L'autonomie comme valeur préconisée en temps de crise

L'autonomie est préconisée à bien des égards: autonomie des élèves et autonomie des équipes éducatives pour faire face à la situation. En ces temps qui poussent l'école à ne plus être celle que l'on connaissait, l'autonomie règne en maître mot. Saisir l'occasion de ce moment pour comprendre ce que vit l'élève lorsque l'on s' imagine qu'il/elle réalisera la tâche seul-e en parfaite autonomie et lorsqu'on occulte la dimension sociale et collective de l'école semble essentiel. Appréhender les différentes dimensions et les multiplicités de sens que peut revêtir cette valeur d'autonomie apparaît indispensable dans un contexte de pandémie qui pousse tout un chacun à adopter des stratégies révélatrices de bien des phénomènes: des familles poussées à s'improviser enseignant-e-s, des apprenant-e-s à la fois enfants de la famille et élèves.

La forme scolaire à l'épreuve d'un contexte inédit

Ces dernières années ont vu apparaître bien des expériences d'écoles «différentes» ou «alternatives». Malgré ces nombreuses initiatives institutionnelles et individuelles, notre modèle scolaire dominant se caractérise bien souvent par une école fermée sur elle-même, cadencée par des programmes et des épreuves «normalisantes» (la nécessité de «voir le programme» ou de «driller aux évaluations») et entièrement disciplinarisée (en termes de savoirs mais aussi de comportements des divers-e-s acteur-trice-s). Ce modèle est au centre de bien des critiques tant du point de vue des élèves, que des enseignant-e-s et des nombreux acteur-trice-s qui gravitent sur ses contours. Aujourd'hui, avec la fermeture des écoles, il semble que tous les murs des institutions scolaires soient tombés. Il n'y a plus de clôture scolaire: plus d'école, plus de classes (ou seulement virtuelles/partielles) ou des classes régies par de nouvelles conditions sanitaires et pédagogiques. L'enseignement simultané tel que nous le connaissons n'est plus possible. Il en est de même pour la progressivité de l'apprentissage et le contrôle continu du travail des élèves. Elsa Roland précise que «En ces temps de pandémie et de confinement puis de déconfinement progressif, il serait peut-être per-



tinent de questionner 'l'école sans école' plutôt que de vouloir continuer l'école telle que nous la connaissons avant le confinement». Il s'agit, via la recherche en cours, de comprendre le regard que portent les élèves et acteur-trice-s du monde de l'enseignement sur l'institution scolaire et son fonctionnement, à travers les manques d'école et ce qui est considéré comme superflu, voire néfaste dans le modèle que nous connaissons actuellement.

Les inégalités (ré)affirmées par la crise du Covid-19

Pour l'équipe de recherche, cette épreuve du coronavirus est venue agir comme miroir grossissant d'inégalités déjà bien prégnantes de notre système éducatif. À ce sujet, Sylvie Van Lint estime que: «La crise sanitaire du Coronavirus et le confinement ont eu pour conséquence une très grande mise en évidence des différences là où, en classe, les élèves paraissaient tous assez semblables. Il en va des connexions Internet et du matériel informatique disponibles à la maison mais aussi d'un minimum de matériel scolaire (qui, parfois, est resté en classe), d'un espace calme personnel pour réaliser une tâche scolaire, d'une disponibilité mentale non paralysée par des peurs, etc.» Hormis ces éléments d'ordre matériel et psychologique déjà considérables, trois inégalités pédagogiques sont mises en évidence parce que jugées susceptibles de passer inaperçues: le devenir de la langue, de l'apprentissage scolaire et de la culture scolaire en temps de confinement puis d'après Covid-19.

Des dispositifs pour investiguer ces chantiers

Pour explorer ces différentes dimensions, l'équipe de chercheur-se-s s'est lancée dans la construction collective d'outils. Les questionnements qui viennent d'être présentés peuvent être explorés de manière ludique et attractive avec les élèves. La proposition de l'équipe de recherche est de mettre en place des activités qui permettent d'extraire des informations sur les différents chantiers interrogés. Un guide a été rédigé à usage de tou-te-s celles et ceux qui, de près ou de loin, remplissent des missions d'éducation ou s'y intéressent. Ces propositions permettent de:

- créer (maintenir) du lien, recueillir des informations sur les réalités des élèves et les défis de l'après Covid-19;
- construire collectivement des savoirs (ensemble face à une situation inédite, on prend du recul, on analyse) et finalement, prendre du plaisir, moteur important de l'apprentissage, par l'aspect ludique et attractif.

Un protocole précis disponible sur le site Internet de la recherche permet de comprendre les démarches à entreprendre pour se saisir de ces outils. Des équipes enseignantes rejoignent au compte-goutte le projet et ce qu'elles permettent de mettre en évidence est très riche d'enseignement et mérite de s'y attarder.

Les premières retombées de la recherche

- L'importance du collectif et de la coréflexion/coconstruction: donner la parole à tou-te-s les acteur-trice-s

Ce que nous révèle, entre autres, le lancement de cette expérience de recherche est l'importance du collectif et de la coréflexion/coconstruction. Expérimenter des dispositifs qui visent à rendre compte des réalités des élèves/des équipes éducatives, à les laisser s'exprimer sur leurs vécus et regards personnels à propos du fonctionnement de l'école permet de faire ce qui est rarement possible dans un contexte scolaire habituel caractérisé par un devoir d'agir rapide.

Prendre le temps de partager ensemble autour des expériences scolaires et donner la parole à chaque acteur-trice permet un croisement de regard et la construction collective d'une réflexion sur des expériences qui se rejoignent. *Penser avec plutôt que de penser pour* amène à une tout autre dynamique.

- Une confrontation aux réalités quotidiennes des élèves... et des prises de conscience chez les enseignant-e-s

Nous le mentionnions déjà, la mise en place d'activités qui permettent de récolter les vécus, de les analyser, de prendre le recul nécessaire pour réfléchir à nos actions n'est pas chose courante. À ce titre, les enseignant-e-s-praticien-ne-s déjà engagé-e-s dans le processus de recherche affirment en tirer des bénéfices du point de vue de leur sensibilité aux réalités quotidiennes des élèves auxquels ils enseignent. C'est le cas de Marie, institutrice primaire de formation initiale, qui affirme: «En tant qu'enseignant, avoir un regard sur ses pratiques est d'une grande importance: nous faisons du mieux que nous pouvons, mais avons-nous vraiment conscience de l'impact de nos choix? Avec cette recherche, j'ai encore plus pris conscience de l'importance des actes et des choix de chaque enseignant dans le combat contre les inégalités scolaires».

- Un manque d'école essentiellement orienté sur la dimension relationnelle et collective

Pour la grande majorité des enfants, ce sont les copains/copines et récréations qui leur manquent. C'est après que viennent des motivations liées à l'apprentissage. On

retrouve ces mêmes conclusions dans la littérature autour de la déscolarisation. La relation entre pairs manque aussi à la réflexion, le manque de collectif appauvrit la réflexion. Parmi les données recueillies à ce stade, les propos rejoignent fortement ceux de cette enfant de 3^e primaire: «Ce qui me manque le plus c'est de m'amuser avec mes camarades de classe pendant notre temps libre».

- Une appropriation très diversifiée de la circulaire et des recommandations en matière de poursuite de l'enseignement, vecteur d'inégalités encore plus marquées

L'un des faits les plus marquants des débuts de cette recherche repose sur l'appropriation très diversifiée de la circulaire et des orientations préconisées après la suspension des cours. À l'écoute des partages d'expériences il est aisé de se rendre compte que l'autonomie des équipes éducatives a pu conduire à des situations très différentes d'un élève à un autre sur un même territoire. Cette diversité des choix ne s'identifie d'ailleurs pas uniquement dans les modalités adoptées juste après la suspension des cours: désormais au stade d'un déconfinement avancé, nous constatons une inégalité dans le retour à l'école. Les horaires des élèves sont bien différents et les activités réalisées au sein des classes également.

En guise de conclusion provisoire...

À ce stade, une série d'éléments de réflexion peuvent être relevés. Ce sont ces points qui ont été détaillés au sein de ce présent article. Cependant, ces réflexions ont pour limite d'être «en cours de maturation». La poursuite de la recherche et un important travail de collaboration permettront de figer davantage les données récoltées et d'en retirer des réflexions plus fines encore.

Cette recherche se veut collaborative et souhaite délibérément profiter des expertises de tou-te-s. Les lecteur-trice-s de ces lignes sont vivement encouragé-e-s à rejoindre les réflexions et à apporter leurs expériences et analyses en consultant le site Internet de la recherche ou en contactant directement le comité scientifique via l'adresse mail.

Les informations utiles

- Le site Internet: www.ulb.be/fr/l-ulb-et-l-ecole/la-pandemie-lecole-et-moi-lenquete
- La page Facebook: «La pandémie, l'école et moi»
- L'adresse mail: ecolesfwbconfinement@gmail.com

Les débuts du déconfinement: un retour à l'école progressif et incomplet

C'est le Conseil national de Sécurité du 24 avril 2020 qui décida du redémarrage de l'enseignement à partir du 18 mai, à charge de chaque Communauté compétente en matière d'enseignement, d'organiser la reprise. Mais celle-ci ne fut d'abord que très partielle. Le mouvement s'accéléra par la suite dans le fondamental en juin. Mais tous les enfants ne retourneront pas pour autant à l'école. L'enseignement secondaire répond largement aux abonnés absents. Comme toujours, ce sont les enfants les moins favorisés qui en pâtiront le plus. Ceux-là même que l'obligation scolaire est censée protéger.

Le retour progressif à l'école

Le retour à l'école à partir du 18 mai 2020 est organisé par les circulaires n° 7550, pour l'enseignement ordinaire, et n° 7557, pour l'enseignement spécialisé.

La circulaire n° 7550, datée du 25 avril 2020, cherche à concilier deux exigences: la sécurité sanitaire et le retour prioritaire à l'école de certaines catégories d'élèves.

Sur le plan sanitaire, la circulaire impose des mesures très strictes qui ne pourront être rencontrées que difficilement par les établissements scolaires et qui seront la source de malentendus lorsque ces contraintes seront levées quelques semaines plus tard.

Le public a sans doute retenu de cette étape les équipements (savon hydroalcoolique, serviettes, gants) et le port du masque pour le personnel et les enfants à partir de 12 ans. La distribution de ces fournitures a été organisée par la circulaire n°7571 datée du 8 mai 2020 et sera effective à partir de la mi-mai. D'autres consignes sur l'utilisation des masques seront données dans des modes d'em-

ploi annexés à la circulaire n°7584 datée du 15 mai 2020. Mais à côté de cet aspect sans doute important de l'équipement, dans les écoles, c'est surtout l'aspect organisationnel qui sera perçu comme contraignant. Le principe du silo qui s'impose au niveau de l'établissement scolaire et celui du distanciel à l'intérieur de chaque classe modifient, en effet, le fonctionnement de l'école et les relations avec les enfants:

- au niveau de l'école, «la logique de silos doit impérativement être respectée, en faisant en sorte que les groupes soient toujours composés de manière identique, et en évitant les mélanges d'élèves. Dans le secondaire, un groupe peut toutefois être en contact avec plusieurs enseignants mais en nombre le plus limité possible. Il faut limiter au strict minimum les mouvements de groupes au sein de l'école (notamment prévoir de prendre sa pause de midi au sein de son groupe-classe, prévoir des récréations et des moments d'entrée et de sortie de l'école séparés toujours respecter la distanciation sociale de 1,5 m)» (Circulaire 7550);
- «dans la salle de classe, l'enseignement devrait être



organisé en classes de 10 élèves maximum, avec un minimum de 4 m² par élève et 8 m² supplémentaires par enseignant. Les chaises et bancs doivent être disposés de manière à ce que la distance entre les bancs soit aussi grande que possible, de préférence proche des murs. Les places en classe doivent être fixes. Le matériel superflu doit être enlevé autant que possible. Les expériences dans le cadre des cours de chimie / physique / biologie ne sont pas organisées vu les types d'interactions qu'ils nécessitent. Le cours d'éducation physique peut être maintenu, mais doit être ajusté pour maintenir la distance physique, avec de plus grandes distances si l'effort se traduit par une respiration plus forte. Les situations où un enseignant donne cours dans plusieurs implantations doivent être évitées. Il faut veiller à aérer au maximum les locaux. Faire la classe à l'extérieur est recommandé. Les horaires d'arrivée et de départ des groupes d'élèves doivent être aménagés de façon à limiter les regroupements de personnes»(Circulaire 7550).

Ce faisant, c'est en réalité toute la vie des écoles qui est impactée à travers les obligations en matière d'équipements sanitaires (lavabos, toilettes, etc.), les restrictions sur le plan des repas scolaires, des récréations, de l'entretien des locaux, de l'infirmerie, etc. Les équipes pédagogiques vont mettre grand soin à mettre en œuvre ces mesures et montrer beaucoup d'inventivité pour les appliquer. Ce qui explique les réactions très vives suscitées par la brusque décision d'étendre le retour à l'école aux classes maternelles et

primaires dans leur ensemble. Pourquoi ce qui était important hier, le 18 ou le 25 mai, cesse-t-il de l'être le 2 ou le 8 juin, demanderont beaucoup d'enseignant·e·s?

Par ailleurs, la circulaire identifie des groupes d'élèves prioritaires:

- les élèves des années certifiantes et orientantes;
- les élèves des premières et deuxièmes primaires;
- les élèves en difficulté d'apprentissage identifiés comme tels par leurs enseignants;
- les élèves de l'enseignement spécialisé dont la prise en charge s'avère indispensable pour le développement psycho-pédagogique et social de l'enfant, identifiés comme tels par leurs enseignants et le CPMS de l'établissement.

Mais le retour de ces catégories d'élèves est très limité: à partir du 18 mai, les élèves de 6^e année primaire et de 6^e et 7^e secondaires sont scolarisés au maximum deux jours par semaine. Est aussi envisagé, à partir du 25 mai, à concurrence d'1 jour par semaine maximum, le retour par groupes restreints des élèves de 1^{re} primaire, et si possible, de 2^e primaire; et, à concurrence de 2 jours par semaine maximum, la reprise des cours pour les élèves de 2^e secondaire.

En ce qui concerne l'enseignement spécialisé, la description des modalités pratiques est renvoyée à la concertation avec les pouvoirs organisateurs.

En ce qui concerne les élèves en difficulté, la circulaire invite les équipes pédagogiques à les identifier. Ensuite, ces élèves «*pourront être invités à se rendre dans l'école pour re-*

nouer le contact avec leur(s) enseignant(s) à concurrence de maximum 1 jour par semaine à partir du 25 mai» (Circulaire 7550) Ces invitations ne s'apparentent-elles pas à un vœu pieux émis dans le meilleur des mondes?

Les élèves de l'enseignement maternel et de l'enseignement artistique à horaire réduit sont les grands sacrifiés: le retour à l'école des classes maternelles est reporté jusqu'à nouvel ordre (il deviendra effectif en juin) et l'enseignement artistique restera fermé jusque fin juin.

Dans l'enseignement secondaire, les stages sont, soit supprimés, soit autorisés, en particulier lorsqu'ils sont règlementairement requis pour l'obtention du diplôme, à deux conditions: l'accord du responsable du lieu de stage et des garanties sur le plan de la sécurité.

Obligation scolaire

Qu'en est-il dès lors de la situation des élèves et du contrôle de l'obligation scolaire? Réponse de la circulaire: «Les élèves qui ne font pas partie des classes prioritaires (...) sont présumés en absence justifiée. Pour les élèves qui font partie des classes prioritaires (...), les directions seront chargées de répertorier les demi-jours d'absence pour monitorer la situation et établir le contact avec les familles concernées. Ces demi-jours ne devront néanmoins pas être signalés» (Circulaire 7550). Autant dire que, pour la majorité des élèves de l'enseignement obligatoire, l'obligation a perdu tout caractère obligatoire!

Continuité pédagogique

Comme dans la période précédente, le principe de la «continuité pédagogique» est revisité de deux façons: d'un côté, l'enseignement à distance est recommandé, mais aucune nouvelle matière ne peut être dispensée en dehors du cadre présentiel; de l'autre, pour les élèves qui reviennent en classe, «outre la consolidation des connaissances travaillées pendant le confinement, de nouveaux apprentissages doivent être proposés lorsque les élèves sont présents en classe et accompagnés par leur(s) enseignant(s). (Mais) ces nouveaux apprentissages doivent se limiter aux savoirs de base et aux connaissances essentielles à acquérir pour parachever au mieux l'année d'étude» (Circulaire 7550).

Réussite scolaire

Ces dispositions ont un effet direct sur le passage de classe et la certification diplômante. Pour rappel, les épreuves externes (CEB, CESI, CESS) sont supprimées et les examens de fin d'année expressément li-

mités. Le caractère souverain des délibérations prises en Conseil de classe est, en conséquence renforcé, mais avec la recommandation de délibérer de la sanction des études avec un esprit de modération: «Le redoublement doit être exceptionnel. La décision doit être prise en dialogue avec les parents et les élèves:

- en cas de réussite, la décision s'accompagne, de mesures précises pouvant comprendre des travaux d'été et devant impliquer un plan de remédiation à la rentrée 2020;
- en cas d'échec ou d'attestation d'orientation restrictive, la décision doit faire l'objet d'une motivation détaillée expliquant en quoi il est impossible de permettre le passage de classe ou la certification, ou encore pourquoi l'orientation de l'élève doit être limitée à certaines filières. Les modalités à ce niveau seront détaillées dans le cadre d'une circulaire spécifiquement consacrée à l'organisation de la fin de l'année;
- cette logique de dialogue avec les parents et les élèves doit être appliquée de manière renforcée à tous les niveaux mais plus particulièrement aux décisions qui débouchent sur l'orientation de l'élève à l'issue de la deuxième secondaire.» (Circulaire 7550)

Les modalités de la sanction des études seront précisées ultérieurement pour l'enseignement qualifiant et en alternance par la circulaire n°7560 (le 30 avril 2020), pour l'enseignement artistique à horaire réduit par la circulaire n°7566 (le 7 mai 2020). Les principes généraux sur l'évaluation, la certification et les délibérations feront l'objet d'une importante circulaire n°7594 (le 19 mai 2020).

Dans l'enseignement spécialisé

La reprise partielle des cours est organisée par la circulaire n°7557 du 29 avril 2020 et complétée par la circulaire 7583.

La circulaire obéit aux mêmes principes que ceux adoptés pour l'enseignement ordinaire: il s'agit de concilier la sécurité sanitaire avec la reprise partielle des cours pour certaines catégories d'élèves considérées comme prioritaires.

Sur le plan sanitaire, le parallélisme est total avec les précautions prévues dans l'enseignement ordinaire moyennant quelques précisions pour limiter l'intervention des enseignant-e-s dans un seul établissement spécialisé ou ordinaire (dans le cas des projets d'intégration) et pour limiter la prise en charge individuelle des élèves dans leur local ou la suspendre si les règles d'hygiène et de sécurité ne peuvent pas être appliquées. Certaines précisions ont été également ap-



portées par la circulaire n°7583 pour assouplir les règles sur le port du masque à l'école et dans les transports scolaires, afin de prendre en compte la situation particulière de certains élèves.

En ce qui concerne les groupes prioritaires, une priorité est accordée aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire qui ont été inscrits par le Conseil de classe aux épreuves certificatives (CEB, CEB adulte, CE1D et CESS) et aux élèves de l'enseignement secondaire de Forme 3 (troubles du comportement) et de Forme 4 (déficience physique), susceptibles d'obtenir le Certificat de Qualification au 30 juin. Ce sont ces élèves qui reprennent les cours à partir du 18 mai, mais de façon très limitée (2 jours par semaine maximum). D'autres extensions sont envisagées à partir du 25 mai, après évaluation de l'impact organisationnel de ce premier redémarrage, en

concertation avec les pouvoirs organisateurs, mais la reprise du maternel est, tout comme dans l'ordinaire, reportée jusqu'à nouvel ordre.

Pour ce qui concerne la continuité scolaire, l'obligation scolaire et le passage de classe ou la réussite scolaire, ce sont, mutatis mutandis, les mêmes principes que dans l'enseignement ordinaire qui sont d'application.

Gestion des cas Covid-19 dans les établissements

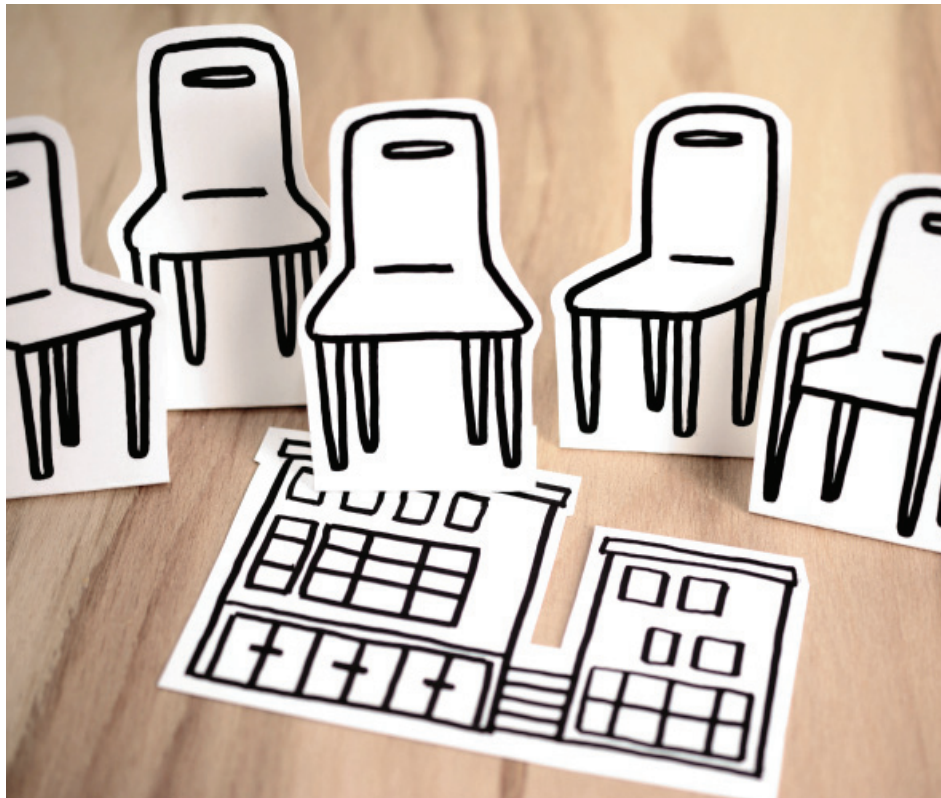
Les circulaires n°7550 et 7557 ont été complétées le 15 mai 2020 par une circulaire (n° 7587) sur la gestion des cas Covid-19 dans les établissements et les collectivités scolaires. La circulaire a été élaborée sur base des recommandations adoptées par l'ONE, l'AVIQ, l'organisme public chargé de la politique wallonne en matière d'intégration des personnes avec handicap, et, pour la région bruxelloise,

la COCOM. Elle donne des indications utiles sur l'attitude à tenir avec les enfants qui présentent des symptômes grippaux ou dont les symptômes apparaissent à l'école, avec les enfants à risque (dont un proche est malade par exemple), avec les enseignant·e·s malades ou chez qui il y aurait une suspicion, avec les parents (la manière de les informer par exemple).

Une partie importante de la circulaire est consacrée au tracing et communique le protocole adopté par l'AVIQ et la COCOM qui distingue utilement les contacts à haut risque et à bas risque:

«Contacts avec un cas covid-19 à haut risque:

- toute personne (enfant ou adulte) ayant eu un contact (cumulatif) de ≥ 15 minutes à une distance $< 1.5m$ avec un cas (par exemple: lors d'une conversation);
- toute personne habitant avec un cas (y com-



- l'élève cohabitant d'un parent qui est un cas);
- pour les enfants de < 6 ans: tous les élèves de la classe ou groupe classe, tous les enfants du groupe de garderie (avant, pendant ou après les cours);
 - pour les enfants de > 6 ans et les jeunes: éventuellement les voisins de classe et de garderie; et les amis et les personnes avec lesquels ils sont restés pendant ≥ 15 minutes où une distance de 1,5m n'a pas toujours été respectée et/ou des objets ont été partagés;
 - les personnes qui ont eu un contact physique avec un cas, ou un contact avec les sécrétions ou fluides corporels d'un cas (par exemple: embrasser ou contact avec des sécrétions nasales...);
 - les professionnels de la santé qui ont eu un contact ou fait un examen médical à < 1,5m sans utiliser l'équipement individuel de protection recommandé pour l'activité;
 - une personne qui a voyagé pendant plus de 15 minutes assis à côté ou à deux sièges de distance (dans n'importe quelle direction) d'un cas dans un moyen de transport (car scolaire par exemple).
- Contacts avec un cas covid-19 à bas risque:**
- toute personne (enfant ou adulte) ayant eu un contact avec un cas à < 1,5m pendant

moins de 15 minutes;

- les élèves de > 6 ans de la classe (qui ne sont pas les voisins) et qui n'ont pas eu de contact à < 1,5m pendant ≥ 15 minutes;
- les personnes qui étaient dans la même pièce, ou environnement fermé (sans contact à < de 1,5m pendant ≥ 15 minutes);
- les professionnels de la santé qui ont été dans la même pièce sans équipement individuel de protection mais pas à une distance de < d'1,5m.»

Regard rétrospectif sur cette 1^{re} étape de déconfinement

On s'en rend compte rétrospectivement, cette première phase du déconfinement a été inspirée surtout par des préoccupations sanitaires et la crainte majeure de la contagion. Le déconfinement est très prudent, très restrictif et très contraignant pour ceux qui doivent le mettre en œuvre. En même temps, il donne un certain sentiment de sécurité aux personnels comme aux parents, peu après la reprise des activités dans les entreprises, puis dans les commerces. Parallèlement, des premières mesures sont prises pour organiser la fin de l'année scolaire, le passage de classe, les délébérations et la certification. Il s'agit, avant tout, de définir l'attitude compréhensive qui

doit être adoptée par les équipes pédagogiques dans les décisions de fin d'année et, en même temps, d'éviter des recours trop nombreux, en cas d'échec ou de réorientation contrainte.

La suite du déconfinement au mois de juin et jusqu'à la fin de l'année scolaire se caractérisera par deux aspects: les règles qui doivent être appliquées en fin d'année et l'accélération du déconfinement à partir du début du mois de juin. De nombreuses voix s'élèvent, en effet, à cette époque pour dénoncer les risques psycho-sociaux encourus par les enfants, privés de contacts sociaux au dehors de la bulle familiale très étroite à laquelle ils doivent se limiter.

Dès le 19 mai, 269 pédiatres publient une carte blanche qui voient dans les enfants les grands oubliés du déconfinement. Rien ne justifie, en effet, pour ces spécialistes de l'enfance de prolonger le confinement des enfants. Ils sont peu exposés aux conséquences graves de la maladie et ils ne sont pas des vecteurs importants dans la transmission du virus. Il s'agit dès lors de limiter au maximum les dommages collatéraux du confinement: «Permettre aux enfants de retourner à l'école et en collectivité est indispensable pour éviter des effets collatéraux. L'école, outre son rôle pédagogique et social, offre un environnement qui permet de détecter les signes de souffrance physique et psychologique de certains enfants. Le confinement creuse les inégalités avec un risque accru de négligence, de maltraitance et de manque de surveillance pouvant résulter en une augmentation des accidents domestiques. Nous constatons également plus de troubles du sommeil, d'anxiété et de pertes de repère pouvant être préjudiciables pour l'enfant et son développement. L'usage prolongé des écrans encore accentué par le confinement a par ailleurs un effet délétère qui n'est plus à démontrer. D'autres avantages comme la cantine gratuite dans certaines écoles sont des éléments importants à mettre dans la balance pour les familles les plus défavorisées. Priver les enfants de cette possibilité supplémentaire d'accès à une alimentation équilibrée constitue une autre atteinte à leurs besoins de base» (La Libre, le 19 mai 2020).

Mais le retour à l'école ne peut pas se faire n'importe comment: il faut respecter les besoins élémentaires de l'enfant: «Pour ceux qui auront la possibilité de retourner en collectivité, nous insistons pour que ce retour puisse se faire dans des conditions sereines et bienveillantes. Des mesures de protection excessives comme le refus aux enfants de jouer entre eux, la suppression des aires de jeux, ou

s'abstenir de reconforter un enfant, ne sont pas basées sur une évidence et pourraient déboucher sur des situations anxiogènes pour l'enfant, les professeurs et les parents.» (La Libre, le 19 mai 2020).

Les spécialistes de l'enfance qui ont pris la parole pour défendre la cause des enfants ne l'auront pas fait en pure perte. Ils seront finalement entendus. Le 2 juin.

Pour le reste, le retour à l'école reste lent et partiel. Quand ce ne sont pas les équipes pédagogiques qui freinent le retour en classe, ce sont les parents qui s'abstiennent de remettre à l'école leurs enfants. Chez les adolescent-e-s du secondaire, la situation est bien moins bonne encore, même au mois de juin.

Ce faisant, c'est le principe même de l'obligation scolaire qui continue à être négligé. À bien considérer les choses, sa non-application temporaire donne à voir les conséquences qu'aurait l'abandon de ce principe.

La Ministre de l'enseignement obligatoire, qui n'est certainement pas insensible à l'importance de ce principe, mais qui chercha à faire preuve de souplesse, autant vis-à-vis des enseignant-e-s et des pouvoirs organisateurs que vis-à-vis des parents, a semblé-t-il bien perçu le danger pour la prochaine rentrée scolaire. Le fait que tous les élèves ne retourneront pas à l'école d'ici à la fin de l'année, n'aura-t-il pas pour effet, une baisse de la fréquentation l'année prochaine?

C'est sans doute ce qui explique la nécessité dans laquelle Caroline Désir s'est trouvée, de rappeler en Commission parlementaire de l'enseignement, qu'à la rentrée, le principe de l'obligation scolaire devra être intégralement appliqué.

Dans sa déclaration, la Ministre rappelle qu'elle est certes consciente des réticences de parents: «La société est profondément divisée sur la reprise de l'école. Beaucoup de parents ont encore peur pour la santé de leur enfant. Restaurer le contrôle aurait trop radicalisé le débat. Le temps est notre meilleur allié pour régler ce problème de confiance». Mais c'est pour ajouter aussitôt: «L'obligation scolaire sera pleine et entière dès septembre, quelles que soient les circonstances». On n'en attend pas moins de la Ministre en charge de l'enseignement obligatoire, l'année même où l'obligation a été avancée à l'âge de cinq ans. Un rendez-vous à ne pas manquer!

- Circulaire 7550: Coronavirus Covid-19: décision du Conseil National de sécurité du 25 avril 2020 (parue le 25-04-2020)
- Circulaire 7557: Coronavirus Covid-19: décision

du Conseil National de sécurité du 24 avril 2020 – Enseignement Spécialisé (parue le 29-04-2020)

- Circulaire 7560: Coronavirus Covid-19: Sanction des études 2019-2020 Questions spécifiques à l'enseignement qualifiant et en alternance. (parue le 30-04-2020)
- Circulaire 7566: Coronavirus Covid-19: Enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) - Humanités artistiques: modalités d'organisation de la fin de l'année scolaire (parue le 07-05-2020)
- Circulaire 7570: Coronavirus Covid-19: Mesures relatives aux centres PMS (parue le 08-05-2020)
- Circulaire 7571: Coronavirus Covid-19: distribution de matériel de protection et de gel hydro-alcoolique (parue le 08-05-2020)
- Circulaire 7587 coronavirus Covid-19: Gestion des cas Covid-19 dans les établissements et collectivités scolaires: [http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207587%20\(7840_20200515_171752\).pdf](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207587%20(7840_20200515_171752).pdf)
- Circulaire 7594 coronavirus Covid-19: Dispositions pour la fin d'année 2019-2020 en matière d'évaluation, de certification et de délibération des Conseils de classe ainsi que les adaptations des procédures de recours: [http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207594%20\(7847_20200519_202227\).zip](http://www.enseignement.be/upload/circulaires/000000000003/FWB%20-%20Circulaire%207594%20(7847_20200519_202227).zip)
 - complétée ou modifiée par la Circulaire 7570 - Coronavirus Covid-19: Mesures relatives aux centres PMS
 - complétée ou modifiée par la Circulaire 7587 - Coronavirus Covid-19: Gestion des cas Covid-19 dans les établissements et collectivités scolaires
 - complétée ou modifiée par la Circulaire 7594 - Coronavirus Covid-19: Dispositions pour la fin d'année 2019-2020 en matière d'évaluation, de certification et de délibération des Conseils de classe ainsi que les adaptations des procédures de recours.

Mais par la suite, c'est la circulaire n°7599 du 27 mai 2020 qui va organiser l'accélération de la reprise des cours dans l'enseignement obligatoire, en particulier dans l'enseignement maternel et primaire.

régionales

Régionale de Charleroi

(à la Juinson de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Charleroi
Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81
Courriel: pascale.modolo@laicite.net

Régionale du Hainaut occidental

(à la Juinson de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Tournai
Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai
Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05
Courriel: leep.tournai@gjuinl.com

Régionale de Liège

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Liège
Boulevard de la Sauvenière, 33-35, 4000 Liège
Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg

Renseignements et inscriptions:

LEEP Luxembourg
Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon
Tél.: 063/21.80.81 - Fax: 063/22.95.01
Courriel: ateliersartligue@gjuinl.com
www.ateliersartligue.be

Régionale Mons-Borinage-Centre

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons
Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél/Fax: 065/31.90.14 -
Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

Régionale de Namur

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Namur
Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél.: 081/22.87.17 -
info.leepnamur@gjuinl.com
ligue-enseignant-namur.be

Régionale du Brabant wallon

Renseignements et inscriptions:

LEEP du Brabant wallon
Avenue Napoléon, 10, 1420 Braine-l'Alleud
Tél.: 010/61 41 23



Pour nous contacter

Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81
Fax: 02 / 514 26 01
N° de compte: BE19 0000 1276 64 12
e-mail: info@ligue-enseignement.be
Site: www.ligue-enseignement.be

Président Roland Perceval
Secrétaire général Jean-Pierre Coenraets
Trésorier général Renaud Loridan
Directeur Patrick Hullebroeck
Assistante
Cécile Van Ouytsel
Responsable du personnel
Julie Legait
Assistante
Nathalie Masure

Comptable
Jonathan Declercq

Permanent-e-s du secteur communication - Internet

Marie Versele
Juliette Bossé
Maud Baccichet
Valérie Silberberg

Mise en page Éric Vandenheede

Permanent-e-s du secteur formation

Audrey Dion
Nele Lavachery
Sylwana Tichoniuk
Éric Vandenheede
Amina Rafia
Andrea Deruyver
Coline Malot

Responsable du secteur interculturel
Julie Legait

Formatrices du secteur interculturel

Hanane Cherqaoui Fassi
Ariane Crèvecoeur
Joana El Zir
Pamela Cecchi
Pauline Laurent
Sarah Glover

Coordinatrice de la revue Éduquer
Juliette Bossé

Secrétariats des sections régionales

Régionale du Brabant wallon
LEEP du Brabant wallon
Avenue Napoléon, 10
1420 Braine-l'Alleud
Tél.: 010/61 41 23

Régionale de Charleroi
(à la Maison de la Laïcité)
Présidente Maggy Roels
Rue de France, 31
6000 Charleroi
Tél.: 071 / 53 91 71

Régionale du Hainaut occidental
(à la Maison de la Laïcité)
Président Bernard Valle
Rue des Clairisses, 13
7500 Tournai
Tél.: 069 / 84 72 03

Régionale de Liège
Président Thomas Herremans
Boulevard de la Sauvenière, 33-35
4000 Liège

Régionale du Luxembourg
Présidente Michelle Baudoux
Rue de Sesselich, 123
6700 Arlon
Tél.: 063 / 21 80 81

Régionale Mons-Borinage-Centre
Président Guy Hattiez
Rue de la Grande Triperie, 44
7000 Mons
Tél.: 065 / 31 90 14

Régionale de Namur
Présidente Caroline Seleck
Rue Lelièvre, 5
5000 Namur
Tél.: 081/22.87.17



Éduquer

Vous êtes enseignant-e, directeur-trice
d'école, parent, ou tout simplement
intéressé-e par les questions
d'éducation et d'enseignement?
Retrouvez, chaque mois, les
informations sur l'actualité de
l'enseignement sélectionnées pour
vous par la Ligue et des analyses
approfondies sur les questions
éducatives!

Rendez-vous sur notre site:

www.ligue-enseignement.be

Rubrique ressources.

Cotisation et don 2020

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2020** merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2020** est de **25€** minimum.

À verser sur le compte: **BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1** de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl, rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles. Communication: cotisation ou don 2020.

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au **02/512.97.81** ou admin@ligue-enseignement.be

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



culture.be



éduquer

tribune laïque

périodique mensuel

Numéro 155
juin 2020
2,5 €

Éditeur responsable
Roland Perceval
Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél: 02 / 511 25 87

Bureau de dépôt:
Bruxelles X